



## Une équipe municipale à votre service

UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN POUR VOUS MONTSORÉLIENS

ZOOM SUR...

### Le mot du Maire

Chers Montsoréliennes et Montsoréliens,

Cette fin d'année 2018 a été troublée par de graves événements révélateurs d'une fracture entre le monde populaire et le monde d'en haut, entre le monde rural et celui des grandes métropoles vers lesquelles tous les moyens sont concentrés depuis des années avec une nette accélération ces derniers temps. L'État technocratique et centralisateur a tout fait pour briser cette ruralité qu'il accuse de tous les maux. Les petites communes seraient cause de gaspillage et du déficit abyssal du pays. On les a forcées à rejoindre de grandes structures qui n'ont d'agglomération que le nom qu'elles portent. Les syndicats intercommunaux gérant certains grands services publics comme l'eau et les déchets seraient devenus incompetents et tout a été fait pour les briser sans aucune concertation. La réalité c'est qu'un pouvoir central, de plus en plus technocratique, « jupitérien » et vertical veut avoir plus d'emprise sur des gens qu'il méprise, persuadé qu'il est de détenir seul la vérité. N'oublions pas que le mouvement des gilets jaunes est né d'un énorme mécontentement suite à des mesures venant frapper essentiellement les zones rurales : limitation de vitesse à 80 km/h et augmentation des taxes sur les carburants et le fuel domestique. Ainsi nos populations rurales contraintes à se déplacer en voiture et à se chauffer au fuel ont vu leur pouvoir d'achat fortement entamé, alors que les populations urbaines bénéficient du gaz naturel et de transports

en commun largement subventionnés. Tout cela au nom d'une écologie qui est devenue le fond de commerce de certaines formations politiques. Et bien cette écologie punitive, les Français l'ont rejetée et il y a sûrement d'autres moyens que la taxation et les incitations fiscales pour convaincre les citoyens de participer à la transition écologique. Est-il nécessaire de leur faire croire qu'il sont responsables du réchauffement climatique de la planète alors que la France ne doit peser que pour 1% des émissions de gaz à effet de serre et que nos voisins allemands, pourtant montrés en exemple par nos élites, en produisent trois fois plus que nous ? Devrions-nous être les seuls à montrer l'exemple au prix d'efforts fiscaux toujours ciblés sur les mêmes catégories ? Serions-nous des ânes incapables de comprendre autrement qu'avec la carotte et le bâton ? Autant de questions auxquelles il faudra répondre si on ne veut pas que le simple soulèvement ne se transforme en révolution. Espérons que le grand débat national qui aura lieu prochainement y contribuera.

Heureusement au milieu de toute cette tourmente il y a notre « petit village gaulois » de Montsoreau qui résiste grâce au dynamisme de sa population, de ses commerçants et de ses associations. Soyez-en tous remerciés et que cette année 2019 vous réserve bonheur, santé et prospérité.

Le Maire, Gérard PERSIN



### Les travaux pour améliorer votre quotidien

L'année 2018 sera fortement marquée par le démarrage du chantier d'aménagement des quais Philippe de Commines et Alexandre Dumas en novembre. Auparavant, des travaux d'aménagement de voirie ont été réalisés ainsi que divers aménagements à destination des Montsoréliens et de nos visiteurs, toujours plus nombreux chaque année.

Page 2



## Budget prévisionnel 2018



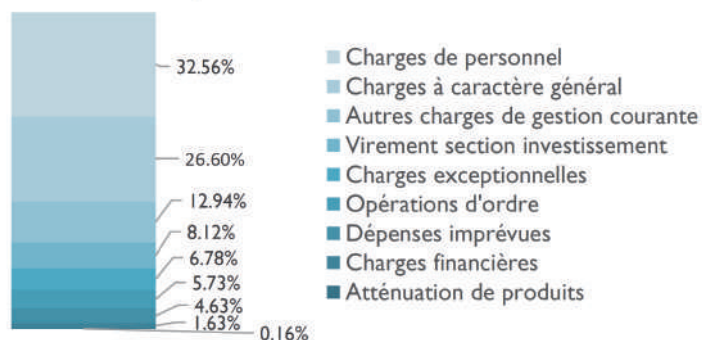
Recettes	Dépenses
<i>Fonctionnement</i>	<i>Fonctionnement</i>
IMPÔTS	FONCTIONNEMENT DES SERVICES
TAXES	SALAIRES DES AGENTS
DOTATIONS	ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES
SERVICES	
<i>Investissement</i>	<i>Investissement</i>
SUBVENTIONS	TRAVAUX
	REMBOURSEMENT EMPRUNTS

Section de fonctionnement = 610 454,72 €

### Recettes de fonctionnement

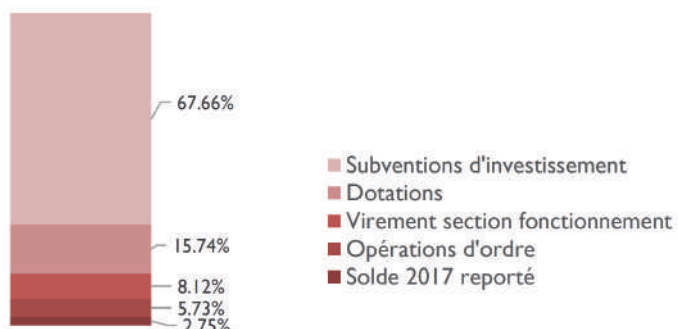


### Dépenses de fonctionnement

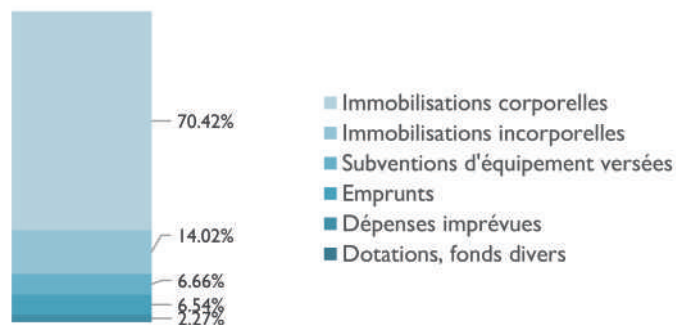


Section d'investissement = 615 777,21 €

### Recettes d'investissement



### Dépenses d'investissement





## Le budget expliqué par ses réalisations 2018

Afin de mieux appréhender le budget prévisionnel 2018, nous vous présentons ci-dessous les chapitres budgétaires par quelques exemples de réalisations.

Commençons par la section de fonctionnement qui retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année.

### Les charges de personnel

Afin de vous offrir un service de qualité, 6 agents, soit 4,8 ETP (équivalent temps plein) sont nécessaires. Un des emplois bénéficie d'aides de l'État dans le cadre d'un parcours emploi compétence.

### Les charges à caractère général regroupent

- les différents achats nécessaires au fonctionnement des services (eau, électricité, carburant, fournitures d'entretien, fournitures administratives, plantations pour les espaces verts, sacs des Puces de Montsoreau...)
- l'appel aux services extérieurs tels que l'entretien des poteaux incendie, l'opération pigeons, l'élagage, l'entretien des bâtiments publics, l'entretien de la voirie, le curage des réseaux d'eau pluviale, l'entretien et la réparation du matériel, les contrats de maintenance, les contrôles de sécurité,
- les honoraires de géomètre ou de notaire, les fêtes et cérémonies, la communication, les frais d'affranchissement, les frais de télécommunication, les concours divers,
- les impôts, taxes et versements assimilés.

En 2018, l'élagage a concerné l'école, les courts de tennis, les cales de Loire, l'Île au Than.



L'entretien de la voirie, en 2018, a concerné le Chemin du Clos des Pères, la résidence de la Dame de Montsoreau, le terrain de basket, l'Île au Than par une reprise des accotements.

### L'atténuation de produits

couvre, pour Montsoreau, les dégrèvements de taxe d'habitation pour les logements vacants.

### Les autres charges de gestion courante

Dans ce chapitre, se trouvent :

- les indemnités des élus,
- les contributions aux organismes de regroupement (Syndicat de la Côte pour l'école, la cantine, la garderie, le relais d'assistante maternelle, la halte-garderie, la médiathèque de la Côte ; Syndicat intercommunal des Énergies du Maine-et-Loire pour tout ce qui concerne l'éclairage public ; Ville de Saumur pour le service d'instruction des permis de construire et autorisations complexes,
- les subventions au Centre communal d'action sociale et aux associations.

### Les charges financières

couvrent les intérêts des emprunts contractés par la commune.

### Les charges exceptionnelles

Dans ce chapitre, se trouvent les aides touchées de la CAF et de la MSA qui sont ensuite reversées aux communes partenaires (Fontevraud-l'Abbaye, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant) dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

*La commune de Montsoreau renouvelle son partenariat avec l'association Familles Rurales Loire et Coteau pour le développement d'une politique pluriannuelle Enfance Jeunesse intercommunale, au côté des communes de Fontevraud-l'Abbaye, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant.*

Les partenaires s'engagent à agir en commun pour promouvoir une politique "Enfance jeunesse intercommunale". Celle-ci doit :

- permettre aux familles des 5 communes de trouver des services, des actions qui répondent à leurs besoins,
- répondre aux besoins des enfants, des jeunes, des adolescents en matière de loisirs éducatifs en mettant en oeuvre des actions visant à leur épanouissement.

La convention a été signée pour 4 ans : 2018/2021.

Le contrat Enfance-Jeunesse qui lie la commune avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole sera renouvelé en 2019.

Afin de pouvoir régler toutes ces dépenses de fonctionnement, des recettes sont nécessaires.

### Les impôts et taxes

Les recettes de fonctionnement sont couvertes à 53,08 % par les impôts que vous versez chaque année, par le biais de votre taxe foncière ou de votre taxe d'habitation. Entrent également dans ce chapitre, les droits de place versés par les abonnés et passagers du marché hebdomadaire et des Puces de Montsoreau, la taxe sur les pylônes électriques, la taxe additionnelle aux droits de mutation et publicité foncière.

Pour mémoire, les taux des taxes locales ont été maintenus en 2018 comme suit :

- Taxe d'habitation : 15.08 %
- Taxe foncière (bâti) : 23.49 %
- Taxe foncière (non bâti) : 57.05 %

### Les dotations et participations

versées par l'État ou par des organismes publics, tels que la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (part qui revient à la commune).

### Les produits exceptionnels

regroupent essentiellement les participations CAF et MSA qui sont ensuite reversées aux communes partenaires. On y trouve aussi des remboursements liés à des sinistres (potelets, panneaux de signalisation...).

### Les produits de gestion courante et les produits des services

concentrent les revenus des locations du foyer socio-culturel, des garages et du matériel communal, les revenus des concessions dans les cimetières, les redevances pour occupation du domaine public (terrasses), le versement de la Poste pour la remise des plis recommandés et colis postaux.

Une fois les dépenses déduites des recettes, le solde excédentaire qui s'en dégage est versé en section d'investissement afin de couvrir les opérations qui visent à modifier la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

### Le remboursement des emprunts

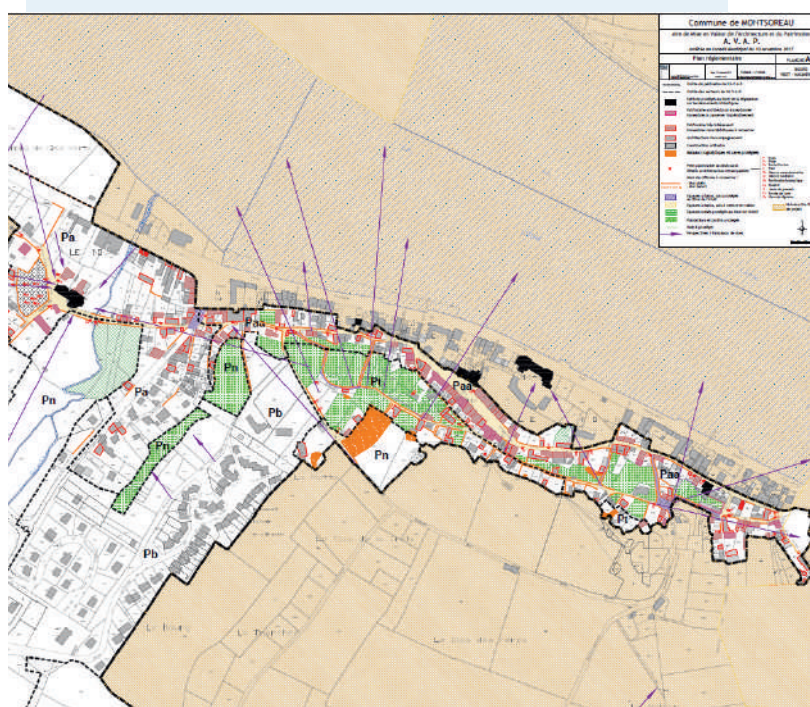
contractés par la commune représente 6,54 % des dépenses d'investissement, soit 40 300,22 € pour l'année 2018. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le capital restant dû était de 348 686,51 €, soit 58,73 % des recettes réelles de fonctionnement de 2017 (la moyenne des autres communes de strate identique à la population de Montsoreau est à 69 %).

### Les immobilisations incorporelles

couvrent les frais d'étude liés à la réalisation des

documents d'urbanisme, liés aux projets futurs tels que l'aménagement de la Place des Diligences, d'un lotissement mais aussi les logiciels informatiques pour le secrétariat.

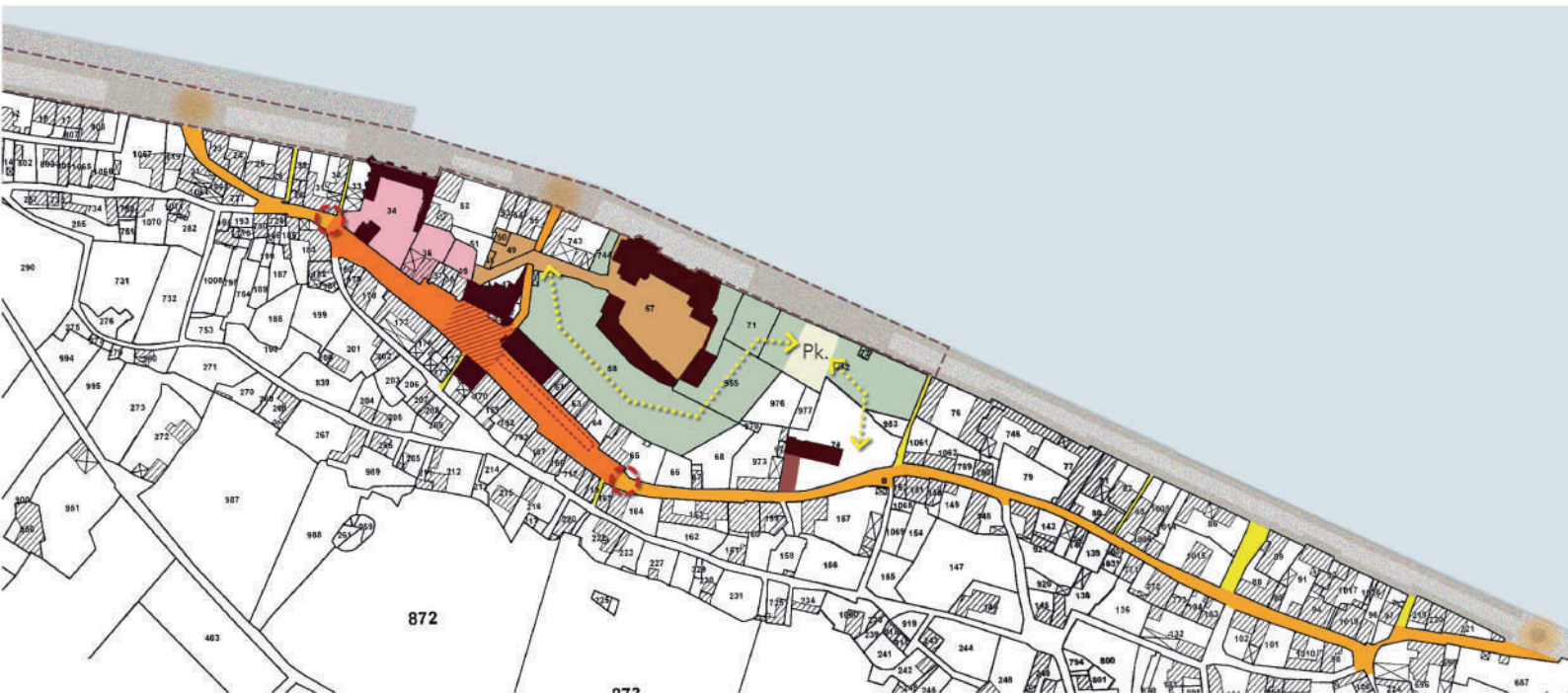
L'étude concernant la création de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) touche à sa fin. Le Préfet de Maine-et-Loire a émis un avis favorable au projet le 14 décembre 2018. Après délibération du Conseil Municipal, l'AVAP deviendra de droit un Site Patrimonial Remarquable (SPR). L'AVAP est une servitude d'utilité publique ayant pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces. Elle remplacera la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager qui couvre la commune de Montsoreau. Les règles d'urbanisme changent ; aussi nous vous invitons à consulter les règlements en mairie ou sur le site internet [www.ville-montsoreau.fr](http://www.ville-montsoreau.fr)



La 1<sup>ère</sup> phase d'étude concernant l'aménagement de la Place des Diligences a été réalisée par le CAUE de Maine-et-Loire. Un bureau d'étude, composé de l'Agence Le Vôtre Paysage Urbanisme, Hélène Charron Architecture et Urbaterra a été mandaté pour réaliser la 2<sup>ème</sup> phase qui vise à définir le projet en plusieurs tranches, ainsi que son enveloppe budgétaire. Le début d'année 2019 sera consacré à l'étude de faisabilité du projet et aux demandes de subvention nécessaires à la réalisation d'un tel aménagement.

Au préalable, le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable procédera au renouvellement de la canalisation d'eau potable dans la rue du Port au Vin, la rue Jean de Chambes et la Place des Diligences, à compter d'octobre 2019, pour un montant HT de 136 030,25 €.





### Les orientations envisagées

- Mettre en valeur le cœur de la place par un aménagement qui valorise l'entrée du château, les monuments historiques, la Mairie et le petit patrimoine remarquable, donnant priorité aux piétons sur cet espace. Permettre un accès véhiculé.
- Trouver un équilibre entre les usagers sur la place des Diligences : dégager les véhicules des pieds de façades en permettant une circulation piétonne continue et sécurisée. Organiser le stationnement. Anticiper l'arrivée de commerces sur la place à travers l'aménagement proposé.
- Proposer un aménagement de type "voie partagée" pour la rue du Port au Vin, la rue Jehanne d'Arc. Mettre en valeur les pieds de façades, fleurissement en pied de mur.
- Valoriser les "venelles" (petites rues) traversantes vers la Loire.
- Mettre en valeur les seuils historiques de la place, emplacement des anciennes portes de la ville fortifiée.
- Proposer un aménagement cohérent avec l'aménagement des quais et rendre lisible les accès à la place depuis les quais.

### Les immobilisations corporelles

Plus gros chapitre de la section d'investissement, il couvre les dépenses liées aux aménagements des terrains tels que la parcelle 16 rue de l'Église, les travaux d'aménagement du cimetière, les restaurations de murets, l'aménagement des quais Philippe de Commines et Alexandre Dumas, le comblement de cavités sous la ruelle Bussy d'Amboise, l'acquisition de mobiliers ou matériels nécessaires au fonctionnement des services.

L'aménagement de la parcelle E 94, 16 rue de l'Église touche à sa fin. L'année 2018 a vu la construction d'un muret en tuffeau afin de clore le terrain. Toutefois, l'effondrement d'une partie du muret dans l'Arceau a retardé son ouverture au public. L'entreprise en charge de la restauration du muret terminera le chantier en début d'année 2019. Il conviendra ensuite de définir un nom à cet espace et de l'inaugurer courant 2019.

#### Coût total prévisionnel de l'aménagement du jardin

Dépenses	218 544,08 €
<i>(acquisition, démolition, travaux compris)</i>	
Recettes	96 853,21 €
	dont 76 423 € de subventions

### L'aménagement des quais Philippe de Commines et Alexandre Dumas

Les travaux ont débuté en novembre 2018 pour une durée de 5 mois, soit jusqu'à début avril 2019. Pour mémoire, ces travaux ont pour objectif de sécuriser cet axe en réduisant la vitesse des véhicules et en accordant une part plus importante aux piétons qui cheminent naturellement le long de la Loire. Les travaux consistent à créer un effet de ralentissement grâce à la création d'un mouvement de voirie et d'un changement de matériaux au sol afin de partager l'espace entre les piétons, les voitures et le stationnement. Les matériaux seront traités de couleurs claires en accord avec les matériaux naturels du site. L'organisation du chantier a été légèrement modifiée par rapport au planning prévisionnel. L'entreprise a profité de la fermeture totale des quais pour réaliser les phases 1A - 2A - 1B et 2B avant les fêtes, soit de la ruelle des Lavandières à l'école. Le béton désactivé sera coulé sur ces 4 tranches après les fêtes afin de pouvoir attaquer les deux dernières phases du chantier : 3A et 3B entre la rue du Port au Vin et la Place du Mail.



La circulation, du fait de la mise en place de la déviation par le centre de Montsoreau, s'est fortement accrue rue Jehanne d'Arc, Place des Diligences et rue du Port au Vin. Aussi, nous vous remercions de privilégier la déviation de Candes-Saint-Martin si vous n'effectuez qu'un transit par Montsoreau. Cela n'en sera que plus rapide pour vous et plus respectueux des riverains et des enfants de l'école. Quelques aménagements ont été mis en place afin de "casser" la vitesse : chicanes, ralentisseurs. Encore un peu de patience... Dans quelques mois, l'aménagement des quais vous fera oublier tous les désagréments qu'il vous aura causés.

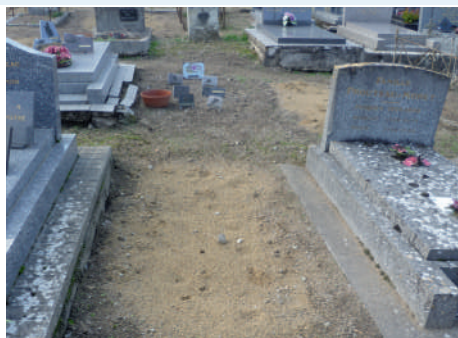
Coût total prévisionnel de l'aménagement des quais

Dépenses	430 428 €
Recettes	352 824 €
	dont 282 217 € de subventions



Des places disponibles dans l'ancien cimetière

Afin de répondre à la demande croissante de nos concitoyens ayant exprimé le désir de se faire inhumer dans l'ancien cimetière, il a été procédé ces derniers mois à une consultation d'entreprises. Les Pompes Funèbres Générales de Saumur ont répondu favorablement à nos attentes. Aussi, cette entreprise a été retenue afin d'effectuer ces travaux pour un coût de 16 743,80 € TTC. En effet, des tombes en état d'abandon depuis plusieurs années et après de sérieuses recherches par notre secrétariat de mairie auprès d'éventuelles familles encore existantes, (comme la loi nous y oblige), ont été respectueusement libérées et leurs anciens occupants ont été transférés dans l'ossuaire du même cimetière. Vingt tombes ont été récupérées afin d'être octroyées à de nouvelles personnes qui d'ores et déjà peuvent en faire la demande auprès du secrétariat.

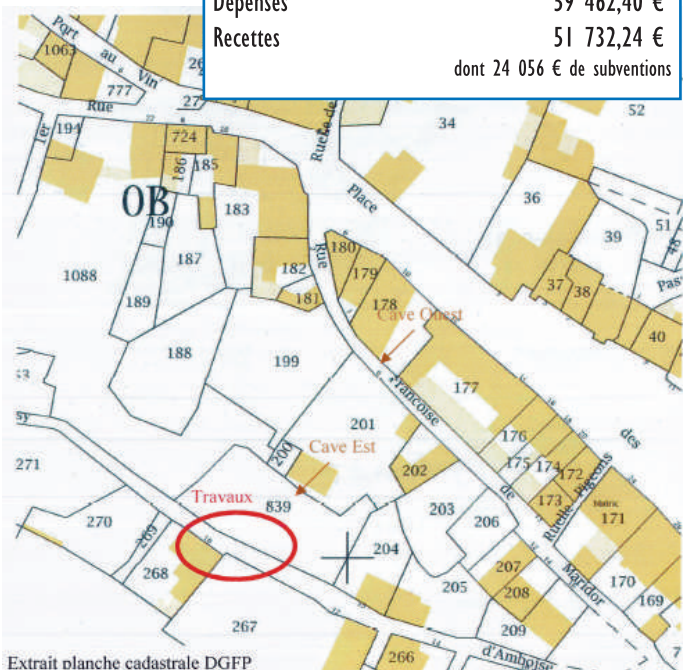


Comblement de cavités sous la ruelle Bussy d'Amboise

Afin de sécuriser l'espace public sus-jacent d'une part, et des parcelles privées d'autre part, la commune, avec l'aide des propriétaires privés, envisage le comblement partiel de cavité au droit des zones instables et sensibles, et ceci chacun, au prorata des frais qui lui incombent. En effet, sous la ruelle Bussy d'Amboise existent des bras de caves qui s'étendent également à des propriétés privées. Les voûtes présentent des cloches de déstabilisation anciennes, mais évolutives, de faible cohésion et sources de chutes régulières de matériaux. Pour ces raisons, l'accès au chantier est prévu par la Place des Diligences, la rue Françoise de Maridor et la ruelle Bussy d'Amboise. Le début des travaux aura lieu 1<sup>er</sup> semestre 2019. Selon l'organisation du chantier, les riverains seront tenus informés.

Coût total prévisionnel des travaux de comblement des cavités

Dépenses	59 462,40 €
Recettes	51 732,24 €
	dont 24 056 € de subventions



Dossier 45533/CCTP - Montsoreau cavités sous la Ruelle Bussy d'Amboise - Travaux de comblements partiels pour mise en sécurité - Cahier des Clauses Techniques Particulières



## Les subventions d'équipement versées

correspondent aux équipements réalisés par des tiers (SIEML par exemple) bénéficiant à la commune.

### Effacement des réseaux électriques et de télécommunications

Tous les réseaux de la partie bourg sud de Montsoreau sont désormais enfouis. L'année 2018 a connu la dernière tranche avec la rue des Moulins. Seule l'île au Than conserve ses réseaux aériens en attendant de trouver une solution satisfaisante, tant sur le plan technique que financier. En effet, une première estimation a été réalisée par le Syndicat des Énergies de Maine-et-Loire (SIEML) annonçant un reste à charge de 156 971,60 € pour la commune. Le conseil municipal a donc pris la décision de remplacer toutes les lanternes de l'île au Than car elles sont équipées de lampes de types ballon fluorescent à vapeur de mercure, offrant une alternative à l'effacement des réseaux.

### Borne de recharge pour vélo électrique

Vous trouverez sur l'avenue de la Loire, entre le camping et les terrains de tennis, une borne de recharge multiservices pour vélos à assistance électrique. Elle vous permet aussi de recharger des petits appareils électroniques. Deux prises de courant standard sont accessibles dans les casiers sécurisés qui ferment à clé. Le verrouillage se fait à l'aide d'une pièce de 1 euro, ou bien d'un jeton, que vous récupérez à la fin de votre utilisation. Vous pouvez mettre vos appareils à charger, et pendant ce temps-là, prendre une pause-déjeuner. C'est simple et gratuit. Cette installation se trouve le long du circuit de la Loire à vélo. À terme, 30 bornes seront installées le long de la Loire à Vélo.

Tout au long de l'année, les conseillers municipaux travaillent pour vous, en représentant la commune au sein des regroupements, tels que le Syndicat de la Côte, le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la Maison de Retraite... ou en mettant en place des partenariats afin d'améliorer le quotidien des Montsoréliens.

### Mutuelle Communale - Partenariat avec Axa France

La commune de Montsoreau, animée par le souhait de rendre l'accès aux soins plus abordables pour ses administrés, souhaite proposer une mutuelle communale. Sous l'initiative d'Axa France, un partenariat avec la commune a été établi, dans le cadre d'une offre promotionnelle à ses habitants, concernant les contrats d'assurance complémentaire santé "Modulango". La commune s'engage à organiser une réunion publique qui a eu lieu le 21 juin 2018, et à communiquer sur cette offre. Seule condition : résider à Montsoreau ! Dès lors,



les habitants se verront accorder par la compagnie Axa partenaire, des offres personnalisées et adaptées à chaque administré, en leur faisant bénéficier d'une réduction de 30% sur les tarifs habituels. Le suivi des dossiers est assuré par une correspondante de secteur : Mme Amel HAROUFI, chargée de clientèle AXA - amel.haroufi@axa.fr - 09 70 80 84 49. Cette mutuelle communale s'adresse à tous les administrés de la commune, en particulier les retraités, les travailleurs non salariés, les restaurateurs, mais aussi les agriculteurs, les agents du service public...

## État-civil

### Naissances

Liam SOUFFOU	14/08
Maël BESNARD	09/12

### Mariage

Virginie DÉHÉE et Serge BRANCHEREAU	07/04
Mélanie CHEVREUX et Franck LEGRAS	12/05
Mathilde BORÉ et Matthieu DALLET	11/08

### Décès

Yves Charles FERCOQ	05/01
Thierry ROI	07/01
Guillemette BÉCAR	30/09
Monique PETITFILS	16/11

## Des services mutualisés mis à votre disposition pour améliorer votre qualité de vie !

Il fait bon vivre à Montsoreau, commune reconnue par différents labels, commune vivante grâce à ses commerces, ses associations culturelles et sportives. Et il ne faut pas oublier le rôle essentiel des structures intercommunales portées par des élus, des bénévoles et des salariés qui vous apportent toujours plus de services, dans un seul but "vous faciliter la vie !".

Voici, ci-dessous, un tableau synthétisant le fonctionnement de chacune. Dans les pages suivantes, certaines vous présentent leur rapport d'activités 2018.

<u>Activité</u>	<u>Compétence et couverture</u>	<u>Ressources</u>
<b>Relais assistantes maternelles</b>	Syndicat de la Côte <i>12 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation des communes participation de la CAF
<b>Halte-garderie</b>	Syndicat de la Côte <i>Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
<b>École - cantine : Regroupement pédagogique intercommunal</b>	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation des parents (cantine)
<b>Garderie périscolaire</b>	Syndicat de la Côte <i>Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
<b>Bibliothèque/Ludothèque**</b>	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Turquant</i>	participation des communes cotisation des usagers
<b>Centre de loisirs La Passerelle Animation jeunesse le Décllic*</b>	Familles Rurales Loire et Coteau <i>Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
<b>Maison de retraite Aliénor à Fontevraud-l'Abbaye</b>	Conseil d'administration <i>12 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation du Conseil Départemental participation des résidents
<b>Eau potable</b>	Syndicat Mixte Adduction Eau Potable <i>Candes-Saint-Martin, Montsoreau, Parnay Souzay-Champigny, Turquant, Varennes-sur-Loire</i>	les abonnés (facture Véolia)
<b>Office de Tourisme</b>	Office de Tourisme du Saumurois <i>45 communes de Saumur Val de Loire</i>	participation Saumur Val de Loire participation de la commune adhérents
<b>Assainissement</b>	Saumur Val de Loire <i>45 communes de Saumur Val de Loire</i>	les abonnés (facture d'eau)
<b>Ordures ménagères</b>	Saumur Agglopropreté <i>45 communes de Saumur Val de Loire</i>	les usagers (par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
<b>Transport scolaire et interurbain</b>	Agglobus <i>45 communes de Saumur Val de Loire</i>	Saumur Val de Loire les usagers
<b>Aide à domicile*</b>	ADMR (Aide à domicile en milieu rural) <i>16 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation des communes les personnes aidées (les prestations peuvent être prises en charge par les organismes sociaux : Conseil général, les mutuelles, la MSA, la CAF, etc...)

\* L'Association Familles Rurales Loire et Coteau et l'ADMR fonctionnent avec des salariés mais la gestion est assurée par des bénévoles.

\*\* La Bibliothèque/Ludothèque est uniquement organisée par des bénévoles.

**L'engagement financier de la commune de Montsoreau pour ces services représente 10% du budget de fonctionnement.**



## RAM Sud Saumurois

### Pour les parents

- information sur les différents modes de garde de l'enfant jusqu'à ses 6 ans,
- mise en relation avec les assistantes maternelles (liste par commune),
- information et orientation sur vos droits et obligations d'employeur particulier,
- écoute et échange sur l'accueil de votre enfant,
- manifestations festives (spectacles, portes ouvertes...) et soirées d'informations sur des thèmes en lien avec la petite enfance.

### Pour les enfants

- lieu de socialisation,
- activités d'éveil qui répondent aux besoins de l'enfant et respectent son rythme,
- animations en lien avec les activités locales et les structures existantes (bibliothèques, patrimoine, maison de retraite).

### Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile

- information et orientation sur vos droits et obligations,
- écoute et échanges sur votre pratique professionnelle avec d'autres assistants maternels et gardes à domicile avec l'animatrice et/ou intervenants,
- action de professionnalisation lors des matinées et/ou soirées à thème.



### Pour les candidats à l'agrément

- information sur le métier et sur les démarches à effectuer,
- mise en relation avec des assistants maternels agréés.



### Les assistantes maternelles de Montsoreau

- Aline LEBIGOT - 06 48 95 95 23
- Sabine MÉCÈNE - 06 33 32 24 86

### Les matinées d'éveil

Les matinées d'éveil sont gratuites et ouvertes de 9h15 à 11h30 aux enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistant maternel à Montsoreau le 1<sup>er</sup> mardi et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la salle rose (près de l'école).

Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du relais :

Jessy LÉVÊQUE  
3, rue des Martyrs - 49730 Turquant  
06 86 01 76 80  
ramsudsaumurois@syndicat-cote.fr

## Multi-accueil Les Troglotins

Le multi-accueil Les Troglotins géré par le Syndicat des communes de la Côte est une structure pouvant accueillir les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les familles de Montsoreau peuvent bénéficier de l'accueil occasionnel, type halte-garderie. Il répond aux demandes

d'accueil ponctuel avec possibilité de réservation mais sans engagement de régularité.

Une équipe de professionnels de la petite enfance accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'août et une semaine à Noël et de l'Ascension.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge.

Multi-accueil Les Troglotins  
3, rue des Martyrs - 49730 Turquant  
02 41 51 55 49



## Regroupement pédagogique intercommunal de la Côte (RPI)

Le regroupement pédagogique intercommunal accueille 157 enfants des communes de Turquant, Parnay, Souzay-Champigny et Montsoreau, de la maternelle au primaire. Les services de cantine, accueils périscolaires (Souzay et Turquant) et transport scolaire sont mis en place.

Ce regroupement permet à chaque école de se maintenir et d'accueillir les enfants des quatre communes.

### Les écoles

#### École de Turquant

Petite et Moyenne sections  
Mme Anne-Claire GÉLARD  
Mme Laurence AMY  
Tél : 02 41 51 79 10

#### École de Montsoreau

Grande section - CP  
Mme Sophie CALOIN  
M. Wilfried MOENS  
Tel : 02 41 38 17 86

#### École de Souzay-Champigny

CE1  
Mme Isabelle VIDAL  
Tel : 09 88 77 31 32

#### École de Parnay

CE2 - CMI - CM2  
Mme Céline GERMON  
Mme Marion MOUES  
Tel : 02 41 51 44 94

### Cantine

Les enfants de maternelle et une partie des CP mangent au 1<sup>er</sup> service de 12h00 à 12h45 et les enfants de CE1, CE2, CMI, CM2 et l'autre partie des CP mangent au 2<sup>ème</sup> service à partir de 12h45. Le prix du repas est de 3,32 € pour les primaires et de 3,04 € pour les maternelles. Le menu de cantine est disponible sur les tableaux d'affichage des écoles ou sur le site internet du Syndicat de la Côte.

### L'accueil périscolaire

Deux accueils périscolaires sont ouverts aux enfants du RPI à :

- salle polyvalente de l'école de Souzay de 7h30 à 8h50 et de 17h à 18h30 (18h le vendredi)
- salle annexe de la cantine de Turquant de 7h à 8h50, de 17h à 19h (18h le vendredi)

### Transport scolaire

Le transport scolaire est mis en place pour les enfants du RPI. Il est géré par Saumur Agglobus. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr). Il est à compléter et à retourner à Saumur Agglobus. Le tarif du transport pour l'année 2018/2019 est de 86,20 € par enfant et par an.

## École de Montsoreau

L'école accueille cette année 22 Grandes Sections et 25 CP.

Dans la classe de grande section, le projet de classe est centré sur le thème de l'eau.

Ce projet est en commun avec les classes de maternelle de l'école de Turquant. Les élèves iront 3 fois sur les bords de Loire afin d'étudier la faune et la flore locales.

Enfin, en partenariat avec la bibliothèque de Saumur nous sommes partis à la découverte de livres d'artistes.

En CP, les élèves abordent également ce thème avec un projet avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Les élèves y découvriront les oiseaux ainsi que les castors.

En parallèle, un projet est mené avec le réseau des bibliothèques de l'agglomération saumuroise. Le thème de ce projet est « Voyage en noir et blanc ».

Des portes ouvertes sont organisées les 18 décembre et 11 juin.

Nous vous rappelons que comme chaque année nous participerons à « La Grande Lessive ». Cette manifestation mondiale consiste en la création d'œuvres sur un thème donné. Le thème pour l'édition du mois de mars est la couleur. Vos œuvres sont évidemment les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 41 38 17 86 si vous désirez y participer !

Une année riche en perspectives !





## Familles Rurales Loire et Coteau



## Activités 2019



Dédiée à l'enfance et à la Jeunesse, l'association s'adresse au jeune public des communes de la Côte et environnantes. Trois accueils de Loisirs sont ouverts à l'année.

## LES P'TITES FRIPOUILLES

Accueil de Loisirs 3/10 ans

L'équipe d'animation propose des activités ludiques éducatives et de loisirs, pendant les vacances scolaires et les mercredis. Un thème différent est proposé pour chaque période afin d'éveiller la curiosité des enfants. Vivre ensemble ; Créativité ; Echanges ; Autonomie et Intégration y sont les maîtres-mots !

**Les temps forts 2018 :** Sorties diverses (baignade, zoo, canoë, accrobranche, expositions ; cinéma, spectacles...); intervenants extérieurs ; veillées familles ; ateliers cuisine ; rencontres enfance-jeunesse ; grands jeux...

## LIEU : Rue Saumuroise, à Souzay-Champigny

Les mercredis en période scolaire

&

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 17h

Garderie possible à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30

&

Un camp l'été pour les 6/9 ans

## LE DECLIC

Accueil de Loisirs 11/17 ans

Au sein d'un espace d'animation convivial, des activités manuelles, sportives ou culturelles sont proposées tout au long de l'année. Le but est d'accompagner les jeunes dans des projets collectifs et de favoriser l'esprit d'initiative. Des actions d'autofinancement sont réalisées.

**Les temps forts 2018 :** Tournois sportifs ; Sorties diverses (rando nature, rando vélo, cinéma, Parc Astérix, Natur'O Loisirs ; laser game ...); Nuit campée, Repas Collectifs, Activités inter-foyers

## LIEU : Rue des Abbesses, à Montsoreau

Les mercredis en période scolaire

de 7h30 à 18h30

Les vendredis soirs en période scolaire

de 17h30 à 22h

Les samedis en période scolaire

de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi

de 9h30 à 18h

Un camp l'été pour les plus de 12 ans

## LA PASSERELLE

Accueil de Loisirs 9/12 ans

La Passerelle est un espace qui permet de faire le lien entre les secteurs Enfance et Jeunesse.

**Les temps forts 2018 :** sorties diverses ; grands jeux ; tournois sportifs ; activités enfance-jeunesse ; nuit campée ; veillées ; danse ; arts plastiques ...

## LIEU : Foyer Yves Duteil, à Fontevraud-l'Abbaye

Les samedis en période scolaire : de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi : de 9h30 à 18h.

## LIEU : local du Déclic à Montsoreau

Les mercredis en période scolaire : de 7h30 à 18h30.

Un camp l'été pour les 9/12 ans



[www.loire-et-coteau.fr](http://www.loire-et-coteau.fr)

## CONTACTS

Direction : Karelle Bertault

24, place des Diligences 49730 MONTSOREAU

[direction.loire.coteau@gmail.com](mailto:direction.loire.coteau@gmail.com) Tél. 02 41 51 99 18

Enfance : Emilie CREPEAU

[afr.animationenfance@gmail.com](mailto:afr.animationenfance@gmail.com) Tél. 06 07 71 61 87

Jeunesse : Delphine PASQUIER

[afr.animationjeunesse@gmail.com](mailto:afr.animationjeunesse@gmail.com) Tél. 06 64 12 94 47

Les activités enfance et jeunesse

sont des services financés par les familles et les communes de la Côte :

Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant, en partenariat avec les organismes suivants :





## Saumur Val de Loire Tourisme - Bureau de Montsoreau



Saumur Val de Loire Tourisme - Bureau de Montsoreau  
Au service des touristes... et des habitants !

L'Office de Tourisme de Montsoreau, situé au sein de la Maison du Parc, est **ouvert du mois de mars aux vacances de la Toussaint**.

Ses missions sont :

- l'accueil et l'information des visiteurs
- la promotion du territoire et des acteurs locaux

**Un accueil personnalisé et des conseils**

*Pour les visiteurs*

> Pour profiter au mieux des richesses naturelles et patrimoniales de notre beau territoire et vous orienter vers les prestataires locaux, vers les nombreux circuits de randonnée, vous informer des animations...

*Pour les professionnels et associations locales*

> Un service de proximité, tout au long de l'année, pour accompagner et valoriser vos activités, relayer vos actualités...

**Un Guide annuel GRATUIT**

« Destination Saumur Val de Loire »

> Pour les résidents comme pour les touristes, c'est LE guide touristique de notre territoire

> Disponible en **6 langues** :

- \* français/anglais/néerlandais
- \* allemand/espagnol/italien

> Il recense toutes les **adresses utiles** et les **informations pratiques** (descriptif, coordonnées, horaires, tarifs...) des prestataires du territoire.



**Un lieu accessible à tous et des services**

- > Site labellisé Tourisme & Handicap (4 déficiences)
- > Site labellisé Accueil Vélo / La Loire à Vélo
- > Wifi gratuit + Borne de recharges de téléphones et tablettes à votre disposition
- > Consignes à bagages gratuites
- > Réservation d'hébergement, de taxi
- > Affichage du bulletin météo, des animations
- > Espace lecture - Jeux enfants/familles
- > Visite des expositions de la Maison du Parc (gratuit)

**Espace Billetterie**

- > **Spectacles** (Cadre Noir, Musicales de Montsoreau...)
- > **Sites de visites** (sites du Saumurois, de Touraine, Terra Botanica, Puy-du-Fou, Futuroscope, Châteaux de la Loire...)

**Espace Boutique**

Pour vous faire plaisir ou pour offrir...

Pour acheter "local" !

- > Une sélection de produits, souvenirs et livres
- > Vente de cartes de pêche

**Visites de Montsoreau**

- > Participez aux « Mercredis de Montsoreau » en été ! (pour les individuels)
- > Visites du village, toute l'année, pour les groupes : demandez notre Offre Groupes !
- > Des dépliants également disponibles pour visiter notre beau village et la Côte saumuroise, en autonomie

Au plaisir de vous accueillir tout au long de la saison...  
Nos horaires d'ouverture sur [www.saugur-tourisme.com](http://www.saugur-tourisme.com)



**Office de Tourisme**

15 avenue de la Loire  
49730 Montsoreau  
Tél. 02 41 51 70 22  
[montsoreau@ot-saugur.fr](mailto:montsoreau@ot-saugur.fr)



[www.saugur-tourisme.com](http://www.saugur-tourisme.com)

Suivez-nous !





## ADMR Les Tuffeaux

### Bénévole à l'ADMR

Pourquoi pas vous ?



### Rejoignez notre équipe de bénévoles !

- Devenez un acteur utile de proximité
- Renforcez le lien social dans votre commune
- Apportez votre présence, votre écoute
- Vivez une expérience humaine enrichissante

### Au sein de notre association, vous pourrez :

- Participer à l'organisation des temps forts
- Évaluer les besoins des personnes à aider
- Assurer le suivi des dossiers des personnes aidées
- Contribuer à la gestion financière
- Assurer la gestion du personnel d'intervention
- Promouvoir notre action et représenter notre association

Une bénévole témoigne - Josiane, bénévole ADMR depuis 25 ans :

« Une bénévole m'a recrutée dans la cour de récréation de notre commune en me disant « Tu sais faire un planning de 4 salariées, ce n'est pas sorcier » et me voila investie auprès des familles et des travailleuses familiales. Au fil des années et des projets associatifs, je me suis orientée vers les personnes âgées. Aujourd'hui, je suis amenée à rencontrer des personnes qui ont besoin d'échanger et de se sentir un peu moins seules. Je les accompagne pour monter des dossiers de financement auprès des caisses. C'est une mission très enrichissante. »

CONTACTEZ-NOUS !

**ASSOCIATION ADMR LES TUFFEAUX**

110, rue des Prés – 49400 SAUMUR

02 41 52 99 65 - [lestuffeaux@asso.fede49.admr.org](mailto:lestuffeaux@asso.fede49.admr.org)

[www.49.admr.org](http://www.49.admr.org)

## Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire



### LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET D'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE



**Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions**

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ...
- Ai-je droit à des aides financières ? ...



Le Programme d'intérêt général (PIG) de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » mis en place par le Département de Maine-et-Loire peut-être répondre à vos questions.

Ouvert aux habitants de l'Agglomération, ce dispositif mobilise des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement,...).

En complément de cette subvention principale, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact avec le Service Habitat du Département de Maine-et-Loire, délégataire des aides de l'ANAH  
au 02 41 18 80 79 ou à [cellulehabitat@maine-et-loire.fr](mailto:cellulehabitat@maine-et-loire.fr)



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

**02 41 40 45 56**



# Vos activités de loisirs

ZOOM SUR...



UNE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE RICHE EN ÉVÈNEMENTS

## Comité des Fêtes "La Concorde"



### Les associations de Montsoreau

De nombreuses manifestations de Montsoreau sont organisées par des associations. N'hésitez pas à les rejoindre. Ce sont toujours des moments festifs et conviviaux à partager.



Comité des Fêtes "La Concorde", fondé le 11 février 1912

Président	Bernard PELÉ
Vice-président	Francky JOYEUX
Secrétaire	Chantal DEVOS
Trésorière	Évelyne GUARNORI
Présidente d'Honneur	Dominique ROI

Tous les membres du Comité des Fêtes de Montsoreau vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2019.

### Retour sur 2018

- Janvier : Décès de notre président, Thierry ROI, pour qui nous avons une pensée sincère.
- Février : Assemblée générale
- Juin : Feux de la St Jean  
Contribution à l'Anjou Vélo Vintage
- Juillet : Fête nationale
- Octobre/Novembre : Préparation des sapins, traîneau, rennes de Noël, confection des costumes, paquets cadeaux, décorations...
- Décembre : Noël à Montsoreau, photos avec le Père-Noël, vin chaud



### Sports et loisirs

Découvrez les activités sportives de Montsoreau : boule de fort, planche à voile, tennis, cyclisme...







L'ensemble des membres du bureau remercient tous les bénévoles pour leur soutien moral et physique, et invite tous ceux qui le désirent à venir les rejoindre, même ponctuellement.

### Projets 2019

- Février : Assemblée générale
- Vendredi 21 Juin : Feux de la St Jean
- Samedi 13 Juillet : Fête nationale
- Décembre : Noël à Montsoreau

**Remerciements 2018** : la commune de Montsoreau pour son aide logistique, les enfants, les animateurs du Déclit et l'ensemble des bénévoles qui contribuent de près ou de loin, à la réussite de nos différentes manifestations.

Merci à vous.

Le bureau

*Comité des Fêtes, La Concorde  
Association loi 1901*

*Siège social : Mairie de Montsoreau  
24 place des Diligences  
49730 MONTSOREAU  
contact : [bernard\\_pele@orange.fr](mailto:bernard_pele@orange.fr)*





## Ligériana Musicale



Le temps passe vite, très vite même, nous voilà déjà arrivés à la 24<sup>ème</sup> année des Musicales de Montsoreau.

Après le franc succès de la Saison 2018 qui a fait le bonheur d'un public encore plus nombreux, fidèle et heureux de profiter du patrimoine du village, l'association Ligériana Musicale va proposer, pour 2019, une nouvelle saison qui va passionner le public, dont les Montsoréliens, de plus en plus nombreux.

Entre le château d'une célébrité magique, le seul au bord de la Loire et la charmante église située au coeur de notre village, le public mélomane attiré par le patrimoine sera au rendez-vous.

Ligériana Musicale proposera, cet été, du vendredi 19 juillet au vendredi 16 août, cinq concerts de qualité.

Le premier (19/07), autour de Carmen, rythmes dansants et sensuels de la péninsule ibérique,

ensuite, un récital de piano (26/07) très alléchant et romantique,

puis un quintette à vent (02/08) avec les grands tubes classiques jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle,

puis des concertos baroques (09/08) "influence de Venise en son temps de Padoue à Leipzig".

Pour clore le festival, un ensemble vocal russe (16/08) fera encore

vibrer le coeur des auditeurs des Musicales de Montsoreau à l'église Saint Pierre-de-Rest dans la joie et la bonne humeur.

Comme le disait Voltaire... "la musique est l'art le plus doux pour séduire les coeurs !".

Dans l'attente et le plaisir de vous retrouver, je vous souhaite, de la part des membres et de l'équipe de Ligériana Musicale, qui cette année s'est renforcée par l'arrivée de nouveaux bénévoles montsoréliens attachés à la logistique,

une très bonne année 2019.

Jean-Paul BONDIN, président



10 août 2018 - Balalaïka Trio Kedroff

## Art et Découverte

Au terme de la saison 2018 marquée par une bonne fréquentation de ses activités et une stabilisation du nombre de ses adhérents, l'association Art et Découverte va connaître quelques changements au début de l'année 2019 avec un renouvellement de l'équipe présidentielle et d'une partie du conseil d'administration.

Après six années de conduite des affaires, le Vice-Président Jean-Claude Curillon et moi-même avons souhaité passer le relais à une nouvelle équipe afin de poursuivre avec des forces neuves, l'action menée depuis 41 ans par Art et Découverte à Montsoreau dans le domaine de l'animation

culturelle, en bonne intelligence et en complémentarité avec les autres associations qui oeuvrent dans des domaines voisins.

L'Assemblée Générale du 2 février prochain procédera donc au renouvellement du Conseil d'Administration qui désignera ensuite une nouvelle équipe présidentielle et son bureau, ainsi que nos statuts nous le commandent. Ce sera donc l'opportunité pour une relance de notre activité, éventuellement dans des domaines élargis à destination de nouveaux publics à conquérir.

En attendant vous trouverez ci-joint le programme de la saison 2019. Il fait comme toujours, pour les conférences,

la part belle aux sujets d'Histoire qui reste le thème préféré de nos adhérents, même si ce thème sera aussi abordé par le biais de la littérature. Mais il retient également des sujets plus techniques tels que la cartographie ou la monnaie. Deux sorties d'une journée sont également prévues ; elles se feront en autocar, la





formule qui est la plus appréciée par les participants. Et nous terminerons par une soirée musicale consacrée au Gospel.

Art et Découverte a toujours eu l'ambition de tenir une place utile dans la vie sociale de Montsoreau et elle a toujours trouvé auprès de la municipalité un soutien moral et un appui efficace qu'il convient de souligner.

Je vous invite donc à nous rejoindre et dans cette attente, je vous souhaite une excellente année 2019.

Guy PIERRE, Président

### Programme 2019

Samedi 2 février	<b>Assemblée générale</b> suivie d'un déjeuner facultatif - 11h - Restaurant La Gabelle - PARNAY
Vendredi 22 février	<b>Richelieu vu par Alexandre Dumas</b> avec Marie-Pierre Terrien - 17h - Foyer socio-culturel
Vendredi 22 mars	<b>La cartographie, d'hier à aujourd'hui</b> avec Daniel Menet - 17h - Foyer socio-culturel
Vendredi 12 avril	<b>La monnaie, jalon de l'histoire</b> avec Jacques Lafaille - 17h - Foyer socio-culturel
Vendredi 17 mai	<b>La Dame de Montsoreau d'Alexandre Dumas, rencontre de l'histoire et de la fiction</b> avec Marcel Saint-Pol - 17h - Foyer
Vendredi 14 juin	<b>Sortie à Cossé-le-Vivien</b> (visite du musée Robert Tatin) <b>et à Jublains</b> - 1 journée
Vendredi 13 septembre	<b>Sortie à Varades</b> (Palais Briau) <b>et à Saint Florent-le-Vieil</b> - 1 journée
Vendredi 18 octobre	<b>Napoléon III et l'empire autoritaire (1853-1861)</b> avec Bernard Bouleau - 17h - Foyer
Vendredi 22 novembre	<b>Soirée gospel</b> - 17h - Foyer socio-culturel

Un pot d'amitié sera offert à la fin de chaque conférence

*Avant chaque manifestation, un programme détaillé est adressé à chaque adhérent.*

## Sauvegarde de Montsoreau

Montsoreau bénéficie d'un environnement exceptionnel au cœur d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, labellisé parmi les "Plus beaux villages de France".

L'association a pour objet de préserver le patrimoine urbain et naturel de Montsoreau. Elle prendra, en particulier, toutes les initiatives nécessaires pour la mise en valeur des éléments du site de Montsoreau présentant un intérêt archéologique, historique, esthétique, paysager et humain.

Les objectifs de l'association "Sauvegarde de Montsoreau"

1. la découverte et la préservation du patrimoine architectural et paysager de Montsoreau ;
2. le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre riverains.

Son action en 2018

### 1. La découverte et la préservation du patrimoine

- force de proposition et participation dans les commissions

de mise en valeur du patrimoine (AVAP, classement de la Confluence, aménagement de la Place des Diligences).

- proposer des projets de restauration du patrimoine existant et aider à leur réalisation (murets du Chemin des Bournais, Mission Val de Loire).

### 2. Le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre riverains

- promouvoir des conférences sur le patrimoine,
- conférence de Mme Laboutière sur Les mégalithes ligériens au cœur d'un véritable réseau connecté,
- visite et découverte du patrimoine du village avec les enfants de l'école.
- exposition en partenariat avec la mairie sur le monument aux morts de Montsoreau et conférence de M. Unger sur les soldats inscrits sur le monument aux morts pour la France lors de la guerre 1914-1918,



Sortie avec l'école le 8 juin 2018

- entretien et plantation de fleurs autour du Dolmen.

Notre association ne peut vivre sans votre soutien et votre adhésion. En effet, une association est forte de ses membres, bénévoles et passionnés.

Le bureau de l'association « Sauvegarde de Montsoreau » vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

06 73 99 77 43  
sauvegardemontsoreau@orange.fr

## Société l'Union

Tous les membres de la société de l'Union de Montsoreau vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

Jacky Marchand, Président de l'Union



### Les principales manifestations en 2019

*Assemblée générale des sociétaires* samedi 23 février à 16h

*Concours de belote de printemps* vendredi 22 mars à 19h30

*Repas fruits de mer avec soirée dansante* samedi 27 avril au foyer

*Challenge des invités* (intersociétaires 3 contre 3) - janvier / février / mars / avril

*Challenge des couples*, intersociétaires mai / juin / juillet

*Challenge du tonneau* (invitation de 40 sociétés environnantes) septembre / octobre / novembre

*Concours au rond* samedi 23 et dimanche 24 novembre

*Concours de belote d'automne* vendredi 13 décembre à 19h30

*Démonstration de boule de fort* à différents groupes de jeunes ou d'adultes toute l'année

*Tarot et belote* tous les mardis entre 15h et 18h

Place des Diligences  
49730 MONTSOREAU

## Yoga Bien-être et détente

« La pratique du hatha yoga produit de nombreux bienfaits sur le plan physique mais aussi sur les plans mental et spirituel ».

### Cours de Hatha Yoga – Adulte

- le lundi de 17h15 à 18h45 ou de 19h à 20h30
- le mardi de 17h15 à 18h45 et le jeudi de 19h à 20h30

Séances animées par Amélie Guitton, professeur diplômée de l'EFYO



L'association yoga bien-être et détente vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nos sites internet :

<http://associationyogaturquant.over-blog.com>  
[www.yoga-ayurveda-saumur.fr/ayurveda/](http://www.yoga-ayurveda-saumur.fr/ayurveda/)

La présidente du Club, Sylvie MORISSEAU

Pour tous renseignements  
(Professeur) : 06 95 00 71 82

## JUDO CLUB du BASSIN SAUMUROIS

### Section Fontevraud

Depuis maintenant six ans, le judo est bien installé dans la vie associative et sportive de la commune de Fontevraud-l'Abbaye et des différentes communes de la Côte. Notre section compte une vingtaine de jeunes adhérents qui participent de façon assidue aux entraînements dispensés tous les vendredis à la salle Yves Duteil.

Le judo permet aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en collectivité, d'améliorer leur motricité et surtout d'apprendre à maîtriser son corps lors d'exercices d'opposition.

Par la suite, les plus grands affinent leur technique et améliorent leur pratique lors des combats avec leurs partenaires.

Le judo est un art martial japonais, il allie la pratique sportive des sports de combat avec un respect des règles de vie. Le judoka apprend tout au long de sa pratique le code moral (présenté ci-contre), élément indissociable dans l'enseignement de cette activité.

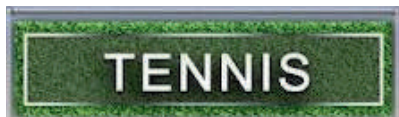
Les séances sont dispensées par un éducateur sportif diplômé d'État, toute l'année. Il est ainsi possible de découvrir le judo à tout moment.

Renseignements : 06 14 51 35 61.  
Salle Yves Duteil tous les vendredis de 17h30 à 18h45.





## Tennis club de Montsoreau



- *Carte jeune annuelle (-16 ans)* : 15 € valable du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars
- *Carte adulte annuelle* : 25 € valable du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars
- *Location d'une heure* : 7 €

Les renseignements peuvent être pris au P'tit Bar, place du Mail auprès de la secrétaire du club au 02 41 51 72 45 ou auprès de la Présidente au 06 71 03 54 18. Les clés peuvent être prises au P'tit Bar ou à la Maison du Parc (face au cours de tennis).

Membres du Bureau du Tennis club de Montsoreau

Sylvie Morisseau, présidente  
Sonia Poujade, secrétaire  
Jean-Marie Mestaniér, trésorier

## Club de planche à voile de Montsoreau

*Présentation du club*

Président : Alain FORÊT

*Objet*

pratique loisir de la planche à voile.

*Activités, lieux et horaires*

- initiation des adhérents débutants, perfectionnement des adhérents confirmés,
- pratique de la planche à voile en loisirs, organisation de régates, de sorties mer, de raids loisirs

(exemple : descente de Loire, semaine à Quiberon) internes au club,

- organisation de journées « découverte » le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois (à partir d'avril) accessibles à tous.

*Jours de pratique* : samedi, dimanche, lundi dès que la météo est favorable

*Lieu de pratique* : centre nautique, Loire

*Tarifs et conditions d'inscriptions* :

- avec licence : enfant 70 € / adulte 105 €
- sans licence : enfant 45 € / adulte 75 €

**Activités prévues en 2019 :**

En cours d'année :

- séances « découverte » mensuelles (1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois – prêt du matériel),

- régates et séances d'initiation à Montsoreau (Loire),
- mini-descentes de Loire sur 1 week-end,
- sorties mer (Noirmoutier, Quiberon...),
- participation à des compétitions hors Montsoreau.

*Avril* : descente de Loire Montsoreau-Noirmoutier

*9 avril* : Loto

Renseignements :

Club de Planche à Voile - Alain FORÊT

8, la Grande Dîme

49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Tél : 02 41 51 70 64

[www.facebook.com/pavmontsoreau](http://www.facebook.com/pavmontsoreau)



## Entente communale sportive Fontevraud-Montsoreau

*Le Président* : ALIX Denis

*Le Secrétaire* : JOBERT Jean-Paul

*Le Trésorier* : RAVENEAU Joël

*Président d'honneur* : DELOUCHE André

Cette année, le club a organisé la randonnée à Montsoreau durant laquelle nous avons accueilli plus de 1 000 participants.

De plus notre club a participé à l'organisation d'*Anjou Vélo Vintage* au service de la municipalité ; forte activité de dépannage et de gardiennage des vélos à Fontevraud-l'Abbaye et à Montsoreau.

Nous remercions nos fidèles bénévoles, et les communes de FONTEVRAUD-L'ABBAYE et MONTSOIREAU qui nous soutiennent pour nos manifestations.



**DATE À RETENIR POUR L'ANNÉE 2019**

- Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019 : Randonnée VTT et Marche à Fontevraud-l'Abbaye.

Tous les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos vœux pour l'année 2019.

Notre site internet : [www.ecs49.fr](http://www.ecs49.fr)

Le président, Denis ALIX

## L'association Ligériens de Coeur

### Occuper son temps libre

#### Toujours pas trouvé d'activités pour vous occuper...

- Vous n'avez pas de jardin et vous souhaitez faire du jardinage et consommer votre production, venez nous rejoindre au jardin partagé de Turquant.
- Vous n'avez pas de connaissance particulière pour réparer votre électroménager, venez nous rejoindre à la co-réparation à Champigny le 3<sup>ème</sup> samedi des mois pairs.
- Vous avez un jardin mais vous souhaitez cultiver des légumes anciens, venez nous rejoindre à la serre solidaire de Parnay située au centre de la rue Valbrun.
- Vous souhaitez consommer autrement, venez nous rejoindre au GAP (Groupement Achats Participatif) pour nous aider à développer et mettre en place le projet d'épicerie participative de la Côte Saumuroise.
- Vous êtes isolé et souhaitez rencontrer du monde, venez nous rejoindre à Circul'livre au marché de votre village de Montsoreau le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.
- Vous souhaitez partager des moments de convivialité, venez nous rejoindre aux IMLI (Instants Musicaux dans des Lieux Insolites) pour nous aider à préparer les concerts (9 par an dont 3 pour Montsoreau en 2019) et trouver un emplacement atypique.
- Vous aimez vous occuper d'enfants, venez nous rejoindre le mardi à 17h à l'aide aux devoirs à la bibliothèque de Turquant.
- Vous aimez conduire et rendre service, venez rejoindre l'équipe du véhicule partagé à Montsoreau en partenariat entre l'association LOIRE ET COTEAU et l'association LIGÉRIENS DE COEUR.
- Vous aimez la lecture et la convivialité, venez nous rejoindre pour créer un café librairie.
- Vous souhaitez sortir de l'isolement, venez nous rejoindre pour nous aider à créer le tiers lieu de la Côte Saumuroise. Qu'est-ce un tiers lieu ? pour le savoir [https://www.youtube.com/watch?v=\\_z8TEKzwrSY](https://www.youtube.com/watch?v=_z8TEKzwrSY)

#### Renseignements et inscription

Association LIGÉRIENS DE COEUR  
 11, route des vins  
 49730 Turquant  
<https://www.facebook.com/ligeriensdecoeur/>  
<http://ligeriensdecoeur.fr/>  
[presidence@ligeriensdecoeur.fr](mailto:presidence@ligeriensdecoeur.fr)



Association à but non-lucratif

Pour adhérer (10 € par an et par personne) ou nous soutenir (5 € minimum par an), plusieurs solutions :

- Au stand Circul'livre au marché de Montsoreau le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois de 8h à 12h.
- Aller sur notre site internet [www.ligeriensdecoeur.fr](http://www.ligeriensdecoeur.fr), cliquez sur le bouton adhérer (en haut à droite de la page) et remplir le formulaire.
- Envoyer par courrier vos coordonnées et un chèque à l'association Ligériens de Coeur - 11, route des vins - 49730 TURQUANT.
- Faire un virement bancaire : IBAN FR76 1790 6000 3296 3731 3080 781

### Les associations Ligériens de cœur et Familles rurales Loire et Coteau sont partenaires pour la mise en place d'un transport collectif solidaire dans le but :

#### 1 - Pour Familles rurales Loire et Coteau :

- Bénéficier d'un véhicule pour aller chercher les jeunes des différentes communes de la Côte et les réunir au Déclic à Montsoreau, les jours d'animation.
- Pouvoir profiter de ce véhicule pour les sorties et les camps.

#### 2- Pour les Ligériens de Coeur :

- Organiser des circuits de transport, quotidiens ou occasionnels en complément des circuits proposés par Agglobus, pour les personnes sans véhicule ou sans permis de conduire. Le véhicule serait conduit par des chauffeurs bénévoles.

Ce service a pour but de créer des liens entre les habitants de la Côte, d'être dans le partage et de permettre à des personnes sans moyen de locomotion de pouvoir résider dans nos communes rurales.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire qui accompagne le bulletin, afin de recenser les personnes intéressées, les circuits à mettre en place et connaître les bénévoles potentiels.







## Histoire locale

DE LA PETITE À LA GRANDE HISTOIRE...

### Les monuments aux morts de Montsoreau

#### 11 novembre 1918

L'armistice est signé. La France est en deuil. Chaque commune pleure ses enfants disparus.

Quelques extraits du registre des délibérations du Conseil municipal vous sont présentés ci-dessous.

#### Séance du 22 février 1920

Sur la proposition de Monsieur le Maire le Conseil municipal décide d'élever un monument aux Poilus de la Grande Guerre.

Ce monument sera placé sur la place du Mail à l'angle de la route de Fontevrault et de Chinon. Le sujet choisi est la "France Victorieuse" de la société "Les Marbreries Générales". Le socle sera en granite, la statue en pierre silicatée du prix approximatif de 10 000 frs. Pour couvrir ces dépenses le Conseil décide de faire un emprunt de 12 000 frs (douze mille) au Crédit Foncier et charge M. le Maire de faire les démarches nécessaires pour l'achat du monument, pour l'emprunt, et pour l'organisation d'une souscription.

#### Séance du 28 mars 1920

M. le Maire soumet au Conseil un nouveau projet de monument n°2009 des Marbreries Générales, socle en granit, statue en marbre blanc, entourage en granit du prix total vendu de 12 900 frs.

Le Conseil accepte ce nouveau projet et

charge M. le Maire de passer les marchés nécessaires avec les Marbreries Générales.

Un grand nombre de familles de Montsoreau répond à la souscription et permet d'obtenir une somme importante qui s'ajoutera à l'emprunt. Ainsi, un monument aux Enfants de Montsoreau Morts pour la France s'élève.

*La Victoire pour l'Honneur.*

*La Victoire pour ne pas oublier les combats, la bravoure.*

*La Victoire pour le Souvenir, gardienne des noms inscrits en lettres garance sur le socle de la statue.*

BERTRAND Alexandre	08 10 1914
CHAUVELIN Aristide	08 10 1914
AIMON Jean	13 11 1914
FOUCHER Ernest	17 02 1915
GOUBEAULT René	25 10 1915
BARRE Edmond	26 02 1915
JAMIN Joseph	10 10 1916
AIMON Michel	20 10 1916
RABAULT Pierre	04 11 1916

AUBRY Jean-Baptiste	19 04 1917
JUBEAU Albert	18 05 1917
MESCHINE Roger	10 06 1918
GROLLEAU Alexis	19 07 1918
GUIBERTEAU Auguste	27 08 1918
BEILLARD Marcel	14 10 1918
LEFOL Gustave	03 10 1918
POLTRON Louis	16 11 1918
LE GAC Louis	15 04 1919



## Séance du 2 mai 1920

Le Conseil décide que le monument élevé aux Enfants de Montsoreau Morts pour la France, sera placé sur la place du Mail à l'angle des routes de Fontevrault et de Chinon. Le sujet choisi est "La France Victorieuse" de la société "Les Marbreries Générales". Le socle sera en granit, la statue en marbre blanc, du prix de 12 900 frs. Avec la pose et les frais divers le Conseil estime que la dépense se montera environ à 14 765 frs. Pour couvrir cette dépense, le Conseil décide de faire un emprunt de 12 000 frs au Crédit Foncier (et charge M. le Maire de faire les démarches nécessaires et de contracter l'emprunt). La souscription ouverte dans la Commune pour l'érection du monument a produit 2 765 frs. Cette somme a été versée dans la caisse du Receveur municipal. En raison des grands sacrifices fait par la Commune qui n'a d'autre ressource que les centimes additionnels, et qui cependant pour honorer les Poilus de la Grande Guerre n'a pas hésité à s'imposer pour un emprunt de 12 000 frs. Le Conseil sollicite le concours de l'État par application de la loi du 25 octobre 1919 pour une subvention aussi élevée que possible. Et après lecture les membres présents ont signé.

*sauv. M<sup>me</sup> Molloy et 50<sup>ts</sup>  
pour celle de mes enfants  
M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Borat.  
Foul... sous croix, Montsoreau  
le Maire, à mes sentiments  
distingués.  
Me. Jorison*

## Séance du 1er août 1920

Au cours de cette séance, les modes de remboursement au Crédit Foncier sont définis. Après lecture, les membres présents ont signé.

## Séance du 15 septembre 1920

Monsieur le Maire expose : Que par délibération en date du 2 mai 1920 le Conseil a décidé d'emprunter au Crédit Foncier une somme de douze mille francs et que par une autre délibération en date du premier août 1920, il a été voté les modalités et notamment a fixé les intérêts de la somme à emprunter à 6 fr, 85 %.

... / ...

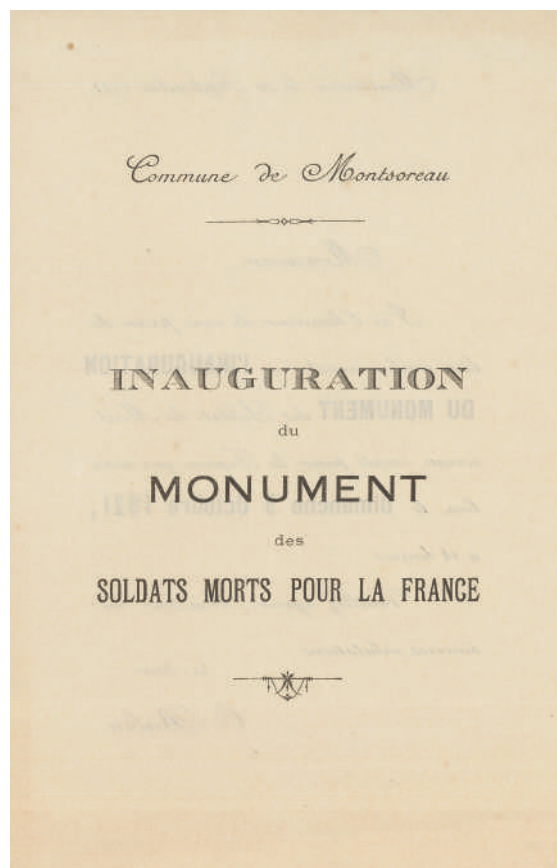
Le Crédit Foncier s'est vu contraint de réduire le nombre des prêts qu'il consent et de relever le taux des intérêts des sommes prêtées. Que sur l'insistance de M. le Maire, il consentira à faire à la Commune l'avance dont elle a besoin ; mais que l'intérêt n'en pourra être inférieur à 6 frs, 95%.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil décide que le taux des intérêts du prêt de 12 000 frs demandé au Crédit Foncier ainsi que les intérêts de retard des semestres qui pourraient rester impayés sera porté à 6frs, 95 %,

toutes les autres dispositions des délibérations précitées étant intégralement maintenues, notamment l'interdiction temporaire de remboursement anticipé. Fait et délibéré à Montsoreau les jours, mois et an ci-dessus.

## Séance du 24 avril 1921

Monsieur le Maire propose de fixer la date de l'inauguration du monument aux Enfants de Montsoreau Morts pour la France, et de fixer le programme de la fête. Le Conseil décide de fixer la fête au 3 juillet. Une tombola, un banquet et un bal seront organisés. Le Conseil décide de demander à M. Graury d'entretenir la pelouse de nouveau et vote pour cet objet une gratification de 25 frs qui sera inscrite au budget additionnel. Et après lecture les membres présents ont signé.



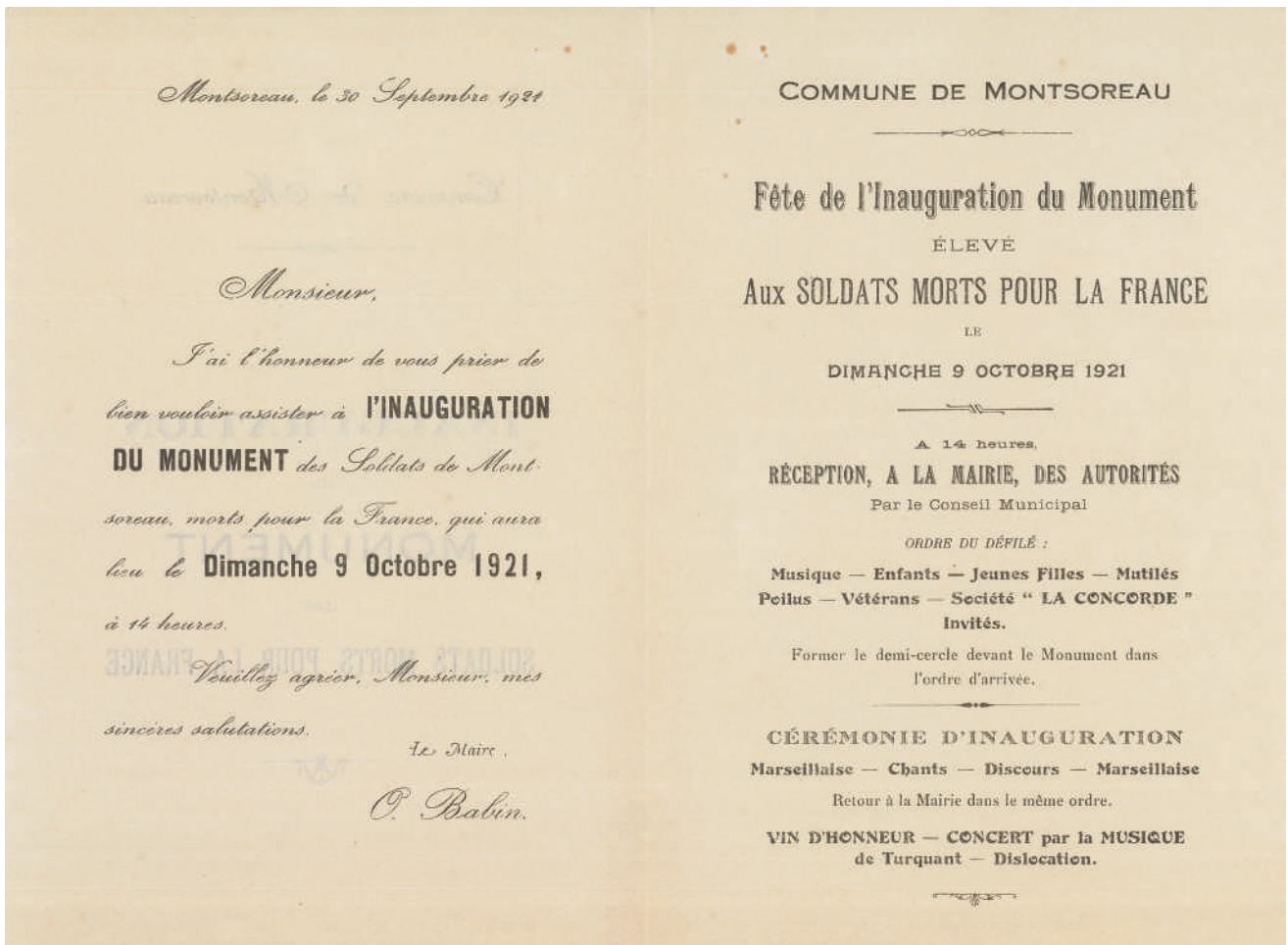
*Boulogne-sur-Mer, le 8 avril 1920*

*Monsieur le Maire,*

*Je vous suis reconnaissant d'avoir bien voulu me prévenir qu'une souscription était ouverte dans votre pays pour nos chers morts et je suis heureux de m'y associer.*

*Je vous envoie un mandat-poste de deux cents francs - soit 100 frs pour ma souscription, 50 frs pour celle de ma*





**Séance du 4 mars 1922**

*Monument au Cimetière*

M. le Maire expose au Conseil que toutes dépenses payées, il reste sur les ressources destinées au monument élevé aux Enfants de Montsoreau Morts pour la France une somme de 1 202 frs. Il propose

au Conseil que ce reliquat soit affecté à l'érection d'un monument dans le cimetière communal sur la concession offerte par la commune aux combattants décédés dont le corps sera rendu à la famille.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et une commission, composée de M.M. Tessier, Nau, et Hailon est nommée pour étudier les plans et devis de ce monument.

**Mes deux Grands-pères**

*Louis, jeune-homme disparu, Grand-père.  
Trop jeune, jeune marié, jeune père,  
Abattu avant d'avoir pu  
Tenir son fils dans ses bras.  
Mon père ne t'a pas connu,  
Et n'a pu me parler de toi.*

*Gustave, l'autre Grand-père  
Que nous appelions avec mes frères  
« 14 – 18 » ou « Verdun »  
Dans nos jeux de gamins.  
Non pas par irrespect, ni moquerie.  
Nous n'avions seulement pas compris.*

*Aujourd'hui, pour mes deux Grands-pères  
L'un trop jeune pour mourir  
L'autre sorti des tranchées pour maudire  
Cette Sale Guerre, cette Grande Guerre,  
Brûle une petite flamme  
Dans un coin de mon âme.*

Christine Lubin



## Rechercher un ancêtre ayant participé à la guerre 1914-1918

### Votre ancêtre est mort pendant la guerre

#### 1 - Rechercher sa fiche "Mort pour la France"

sur [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr).

Sur cette fiche, vous aurez accès aux :

- nom, prénoms, grade,
- corps,
- numéro de matricule du corps,
- classe (année de ses 20 ans),
- numéro et lieu de recrutement,
- date, lieu, type de décès,
- date et lieu de naissance

#### 2 - Rechercher sa "fiche matriculaire des états de services"

sur le site des archives départementales du département de résidence à 20 ans (si numérisées) ou sur demande écrite, à l'aide de la ville de recrutement et de la classe. Dans le registre, chercher la page correspondant au recrutement.

#### 3 - Définir le parcours de l'unité d'appartenance de votre ancêtre

De nombreux sites internet détaillent le parcours des unités de combat 1914-1918.

Le site internet [www.chtimiste.com](http://www.chtimiste.com) recense de façon exhaustive toutes les unités, avec des historiques, des lieux-dits, des photos, des carnets...

Les unités de combattants tiennent au jour le jour un "journal des marches et opérations (JMO), consultable sur [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

**Un grand merci à Jérôme, Laurence et Michel-Pierre pour leur intervention au nettoyage du Monument aux Morts, place du Mail en avril 2018.**

### Votre ancêtre est revenu blessé ou vivant

#### 2 - Rechercher sa "fiche matriculaire des états de services"

sur le site des archives départementales du département de résidence à 20 ans (si numérisées) ou sur demande écrite, à l'aide de la ville de recrutement et de la classe. Dans le registre, chercher la page correspondant au recrutement.

Quelques départements disposent de listes alphabétiques décennales par année qui renvoient au numéro de recrutement ou à la page concernée.

#### 2 - Recueillir les témoignages familiaux et les centraliser

Il peut s'agir de livres, de photos, de lettres, de tableaux, de médailles...

À cette époque, on employait encore beaucoup le calendrier julien qui débute en mars. Les abréviations sont 7bre = septembre, 8bre = octobre, 9bre = novembre, Xbre = décembre. Cela peut éviter de s'arracher les cheveux !

Si vous avez besoin d'aide pour rechercher vos ancêtres morts pour la France, Jérôme se tient à votre disposition : 06 21 22 17 93





## Nos partenaires

### CLÉS DE PARTENARIATS DIVERSIFIÉS

## Les Petites Cités de Caractère

La Région des Pays de la Loire participe financièrement pour tous les programmes d'aménagement d'espaces publics des Petites Cités de Caractère tels que aménagement de places, abords de monuments protégés, embellissement de bourg, enfouissement de réseaux, éclairage public, dissimulation de coffrets et de transformateurs, signalétique intérieure et extérieure, acquisition de mobiliers urbains, dissimulation et/ou intégration de points noirs...

### L'aide "Centres Anciens Protégés" revient en 2020

pour une durée de 2 ans non renouvelable. Cette aide s'adresse aux personnes physiques propriétaires ou membres d'une copropriété, aux personnes morales de droit privé (sous conditions).

#### Objectifs :

Valorisation des centres-bourgs des communes homologuées "Petite Cité de caractère" par l'association des Petites cités de caractère des Pays de la Loire, reconnues "site patrimonial remarquable", protégées sous le régime d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ou d'une zone de protection du patrimoine architecture, urbain et paysager (ZPPAUP).

#### Durée :

La durée de ce programme est limitée à 2 ans non renouvelables.

#### Nature des travaux :

Restauration des façades visibles ou non, toitures et murs de clôture des immeubles situés à l'intérieur des périmètres des centres sélectionnés, validés par la Région et accessibles au moins ponctuellement, à l'exclusion des travaux de simple entretien.

#### Calcul de la subvention

20% du montant des travaux HT ou TTC selon que le demandeur récupère ou non la TVA (honoraires d'architecte inclus y compris ceux antérieurs à la date d'attribution de l'aide régionale).

### Renouvellement du label en 2018

La commission d'homologation, composée de représentants des Petites Cités de Caractère de France, des Pays de la Loire, de Maine-et-Loire, de techniciens, d'élus de la Région des Pays de la Loire, de représentants des services patrimoine et inventaire de la Région, de représentants Patrimoine et Tourisme, a audité Montsoreau le 20 avril 2018. Cette visite a lieu tous les 5 ans afin de vérifier que la commune entre toujours dans les critères d'attribution du label et que les investissements réalisés participent à la valorisation des espaces publics, du bâti public, du bâti privé.

Par courrier, en date du 26 novembre, la commission a donné un avis favorable à la conservation du label. *"La commission a été sensible à l'évolution positive de votre commune depuis sa dernière visite de contrôle, avec la découverte d'une équipe volontaire et très motivée. Elle vous encourage donc à poursuivre cet effort sur l'ensemble des projets à venir. Nous vous remercions de l'accueil que vous avez réservé aux membres de notre commission."*





## L'année 2018 des Plus Beaux Villages de France

### La Romieu (Gers) et Villeréal (Lot-et-Garonne) rejoignent Les Plus Beaux Villages de France® !

Parmi les cinq candidatures examinées cette année par la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France®, deux auront remporté les voix de la très sélective instance : celles de La Romieu (Gers), étape à la croisée des chemins partant du Puy et de Rocamadour vers Saint-Jacques-de-Compostelle, et de Villeréal (Lot-et-Garonne), bastide royale située entre Bergerac et Villeneuve-sur-Lot.

Poursuivant sa mission de ré-expertise périodique des villages classés, la Commission Qualité a par ailleurs dû procéder au déclassement de l'une des dix-neuf communes contrôlées en 2018. A ce jour, l'association compte 158 villages membres.

Classées en 2017, les communes de Brouage (Charente-Maritime) et de Veules-les-Roses (Seine-Maritime) ont signé la Charte Qualité des Plus Beaux Villages de France® respectivement en avril et juin derniers, l'occasion d'officialiser et de célébrer localement leur entrée dans l'association.

### Rencontres Internationales des Plus Beaux Villages de la Terre en France : l'Espagne à la présidence, la Russie membre associée.

Du 24 au 27 mai derniers, l'association a accueilli les rencontres internationales de la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre.

Les délégations des Plus Beaux Villages de Wallonie, d'Italie, du Japon, d'Espagne, de Saxe, de Suisse, de Russie ainsi que les représentants du projet de réseau chinois ont donc été reçus en Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Drôme pour trois journées de travail et de visites à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre.

Côté institutionnel, Francisco MESTRE, Président des Plus Beaux Villages d'Espagne a succédé à Alain COLLIN,



LA ROMIEU (32) ET VILLERÉAL (47)  
classés parmi Les Plus Beaux Villages de France !



Président du réseau wallon, à la tête de la Fédération, tandis que l'association des Plus Beaux Villages de Russie, créée en 2014, a pu rejoindre l'organisation internationale en tant que membre associé. Côté terrain, les délégations ont pu découvrir les villages de Roussilon (Vaucluse), Les Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Montbrun-les-Bains (Drôme), Séguret (Vaucluse) et Lourmarin (Vaucluse) et échanger avec les maires sur diverses problématiques de préservation du patrimoine et de développement local. Engagées avec l'extension du concept italien de «Nuit Romantique des Plus Beaux Villages» aux différents pays membres (voir notre article en page 2), les actions de promotion commune se développent également via Internet avec un projet de refonte du site web de la Fédération et le développement des réseaux sociaux.



### La Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France : première !



Le samedi 23 juin 2018, une trentaine de villages ont participé à la première Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France. A l'origine du concept lancé avec succès en 2016, Les Plus Beaux Villages d'Italie qui ont souhaité partager cette idée originale avec les autres réseaux amis de «Plus Beaux Villages» pour lui donner une résonance internationale. En 2018, l'événement a donc eu lieu simultanément en France, en Italie, en Wallonie et en Espagne ! Afin de lancer symboliquement la saison estivale dans les villages, c'est le samedi suivant le



solstice d'été qui a ainsi été choisi comme date commune pour l'événement. Pour sa première édition en France, la manifestation avait obtenu le label «Année Européenne du Patrimoine Culturel» par le Ministère de la Culture. Balade contée, parade vénitienne, démonstrations de danse, concerts, menus et séjours thématiques, dégustations ou ateliers créatifs à pratiquer en duo... Municipalités, associations, prestataires touristiques et artisans d'art ont décliné le thème du romantisme à travers une palette d'animations à la fois simples et originales.

### Les Plus Beaux Villages de France®, stars du petit écran !

Le dimanche 8 avril 2018, à 20h50, France 5 réalisait un record d'audience sur cette "case" avec son "Doc du Dimanche" consacré à l'association : **1 248 000 spectateurs** dès la première diffusion du programme. Réalisé par la société Zed Productions au cours de l'année 2017, ce reportage constituait une première à plus d'un titre : d'une part, dans la durée du sujet - 52 minutes

consacrées entièrement aux Plus Beaux Villages de France - et, d'autre part, par la diversité des angles traités. Ainsi, outre l'aventure de la candidature de Brouage (Charente-Maritime), ce sont aussi la valorisation de l'**art de vivre des villages** (rallye 2CV), les **produits d'édition** (guide Flammarion) ou encore la **dimension internationale** du concept (Les Plus Beaux Villages de la Terre) qui ont été dévoilés au public de manière inédite.

Mais rendons à César ce qui appartient à César ! L'association doit beaucoup de sa notoriété à Jean-Pierre PERNAUT qui le premier, s'est passionné pour Les Plus Beaux Villages de France et ne manque pas de leur consacrer régulièrement une place de choix dans les reportages de son JT de 13H sur TF1. A l'issue d'une série de **sujets inédits** sur plusieurs villages, l'émission "**Au Cœur des Régions**", diffusée sur LCI consacrait son édition du **20 mai** - soit près d'**1h30 d'antenne** - à l'association. En plateau, **Alain DI STEFANO**, Vice-président de l'association en charge de la Qualité a répondu aux nombreuses questions de Jean-Pierre PERNAUT.

#### L'année 2018 des Plus Beaux Villages de France® en chiffres :

- 2 nouveaux villages classés
- 24 villages expertisés / ré-expertisés
- 158 villages membres
- Plus de 800 000 visiteurs sur le site Internet
- + de 33 000 abonnés sur Facebook
- + de 4 000 abonnés sur Instagram
- Près de 20 000 guides touristiques vendus
- + de 3 000 cartes routières vendues



## Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

**Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine entre en révision !**



### Qu'est-ce qu'un Parc ?

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 53 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus au niveau national pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses tout en favorisant un développement économique et social, respectueux de l'environnement.

115 communes d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire composent aujourd'hui le Parc Loire-Anjou-Touraine. Élus, associations et partenaires locaux travaillent avec le Parc pour mettre en place des actions au service du territoire.

### Et pour moi habitant ?

Le Parc, vous y habitez et ses actions vous concernent au quotidien :

- **À l'école** : Antoine sort en forêt avec sa classe. Anna prépare un exposé sur le climat. Ces projets scolaires sont organisés et financés par le Parc.
- **À la cantine** : Pierre fait partie d'un groupe animé par le Parc, qui s'organise pour approvisionner la cantine du collège en produits locaux et bio.
- **Le week-end** : Émilie part en balade au marais de Brézé, un site naturel aménagé par le Parc. En rentrant, elle trouve le gîte idéal pour ses amis parmi les hébergements marqués Parc.
- **À la maison** : Mathilde rencontre le spécialiste de l'éco-construction du Parc. Il la conseille dans l'isolation de sa toiture. Simon passe à la jardinerie pour acheter les arbustes qu'il a vus dans le guide des plantations du Parc.

### Quel avenir pour le Parc ?

Chaque Parc naturel régional voit ses actions guidées par **une charte**. Cette feuille de route fixe les objectifs à atteindre et les orientations du Parc pour les 15 ans à venir. Avant son terme, une procédure de révision permet de définir un nouveau projet et de reconduire le classement « Parc naturel régional ».

Le PNR Loire-Anjou-Touraine s'engage aujourd'hui dans une étape cruciale pour son avenir : **la révision de sa charte**. Habitant, professionnel, élu ou associatif... le Parc associe à la réflexion collective toutes les forces vives de son territoire, pour la rédaction de sa future charte !

Retrouvez l'avancée du projet, des paroles d'habitants et autres informations sur : [www.ici2038.fr](http://www.ici2038.fr)

### Explorer son territoire avec le Parc naturel régional !

De nombreux enfants participent chaque année à des animations du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Toutes ont pour objectif de leur faire vivre de belles expériences à l'école, près de chez eux, en lien avec la nature et les patrimoines.

### Des projets variés et encadrés

Nature, jardins, énergie, climat ou alimentation, la liste des thèmes abordés est grande, à l'image d'un territoire à comprendre et à imaginer. Les animations proposées par le Parc invitent les enfants à connaître l'histoire des lieux, comprendre les problèmes qui se posent, découvrir et expérimenter des solutions possibles.

Pour assurer toutes ces animations, le Parc fait appel à un réseau de 14 intervenants professionnels.

### 2019, une année bien bâtie !

En 2018/2019, la pierre habitée est au cœur des programmes éducatifs du Parc. Des abbayes aux moulins en passant par les troglodytes, le patrimoine bâti se dévoile !

C'est ainsi que des élèves du Bourgueillois partiront à la découverte du monde mystérieux et souterrain des caves de Doué-en-Anjou. Avec le Carrefour des Troglodytes, ils déambuleront, lampion à la main dans les Arènes de Doué avant de créer un troglo en argile. Dans le Gennois, 3 classes de l'école Jules Verne mèneront l'enquête au village avec Loire Odyssée. Équipés d'un livret, ils parcourront les ruelles, examineront chaque détail du patrimoine pour percer tous les secrets du village, d'hier à aujourd'hui. Ils imagineront ensuite l'avenir de leur commune : quand sera-t-il de ces patrimoines dans 20 ans, au terme du nouveau projet de territoire du Parc ?

Le Parc propose également un programme d'interventions auprès des collèges et lycées !

Toutes les animations sont disponibles sur [www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education)

### L'éducation au territoire en chiffres

**5 000** élèves bénéficient d'animations chaque année ;

**230 €** par jour et par classe sont versés par le Parc aux écoles ;

**191** classes ont participé au programme du Parc en 2016/2017.

### Maison du Parc

15, avenue de la Loire  
49730 Montsoreau  
tél. 02 41 38 38 88

[maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr)

### Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc  
49730 Montsoreau  
tél. 02 41 53 66 00

[info@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:info@parc-loire-anjou-touraine.fr)





## Informations pratiques

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA VIE À MONTSOREAU

ZOOM SUR...

### La Mairie de Montsoreau

24, place des Diligences - 49730 MONTSOREAU  
Tél. 02 41 51 70 15 - Fax. 02 41 51 75 66  
[www.ville-montsoreau.fr](http://www.ville-montsoreau.fr) / [mairie@ville-montsoreau.fr](mailto:mairie@ville-montsoreau.fr)

#### Horaires d'ouverture

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30. En dehors des heures d'ouverture, un accueil téléphonique est assuré. Il est également possible de prendre rendez-vous.

#### Personnel communal

Secrétaire de Mairie	Anne-Emmanuelle
Assistante administrative	Rachel
Responsable des services techniques	Sébastien
Agents polyvalents	Philippe Patrick
Agent d'entretien	Brigitte

### Les Conseillers municipaux

Nom	Fonction	Adresse
Gérard PERSIN	Maire	9, rue des Moulins
Serge BRANCHEREAU	1 <sup>er</sup> adjoint	18, rue des Sabotiers VARENNES-SUR-LOIRE
Jean-Marie POUJADE	2 <sup>ème</sup> adjoint	3, place du Mail
Philippe CHEVREUX	3 <sup>ème</sup> adjoint	17, place des Diligences
Pierre-Pascal BOURSE	Conseiller	5, rue de la Maladrerie
Caroline CHAGNAUD	Conseillère	39, rue du Port
Évelyne GUARNORI	Conseillère	1, rue André Obey
Yannick LAFOURCADE	Conseiller	20, Haute Rue
Aline LEBIGOT	Conseillère	9, rue de la Maladrerie
Bernard PELÉ	Conseiller	7, chemin des Caves



#### Travaux / Urbanisme

Avant tout projet de travaux, de peinture, de changement de fenêtres, de couverture... une déclaration est obligatoire en Mairie. Chaque projet est unique, aussi avant toute intervention sur votre patrimoine, contactez-nous !

Page 34

**Service-Public**   
Le portail de l'administration française

#### Démarches administratives

Retrouvez dans les pages suivantes des informations sur vos démarches administratives les plus fréquentes.

Page 35



#### Annuaire

Associations, administrations et services, services médicaux, commerces, artisanat, marché..., retrouvez tous les téléphones utiles de Montsoreau.

Page 37

# Urbanisme / Travaux

## Principe

Avant d'engager des travaux sur votre patrimoine, que ce soit votre maison ou sur un terrain nu, que cela concerne de gros travaux, tels qu'une construction, une extension, un ravalement de façade,... ou des travaux plus minimes : peinture, changement de menuiseries, de toiture, de clôtures..., **vous devez respecter certaines formalités.** En effet, une autorisation d'urbanisme est nécessaire et permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règlements en vigueur sur Montsoreau. Selon l'importance des travaux, vous devrez déposer un permis (**permis de construire**, d'aménager...) ou **une déclaration préalable.** Avant de commencer les travaux, il est donc fortement recommandé de prendre contact avec

la Mairie car chaque projet est unique et nécessite un accompagnement particulier.

La commune de Montsoreau bénéficie d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) en cours de transformation en AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) sur tout son territoire. Les règlements sont disponibles sur [www.ville-montsoreau.fr](http://www.ville-montsoreau.fr). Afin de connaître le secteur dans lequel se trouve votre maison, vous pouvez prendre contact avec la Mairie au 02 41 51 70 15 ou par mail [mairie@ville-montsoreau.fr](mailto:mairie@ville-montsoreau.fr).

Rappel : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m<sup>2</sup>.

## L'Habitat

### Conseils techniques

**L'architecte des Petites Cités de Caractère**, M. Filatre vous reçoit le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à la mairie de Montsoreau pour vous conseiller gratuitement sur vos travaux de restauration extérieurs (prise de rendez-vous auprès de la mairie).



Petites Cités de Caractère

### Le P.N.R. (Parc naturel régional) Loire-Anjou-Touraine

vous propose une documentation complète pour la restauration du patrimoine bâti : le Référentiel Technique "Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui". Vous y trouverez des conseils pour : le choix des matériaux, les techniques et des savoir-faire à mobiliser pour une bonne restauration, respectueuse de la conservation du bâtiment et de son authenticité.

Disponible à la Maison du Parc  
15, avenue de la Loire  
49730 MONTSOREAU  
02 41 38 38 88  
[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

### Conseils et subventions

**Le pôle Habitat - Saumur Val de Loire** vous oriente sur les solutions possibles pour l'amélioration de votre logement et vous renseigne sur les subventions existantes.

11 rue du Maréchal Leclerc  
CS 54030 - 49408 SAUMUR Cedex  
02 41 40 45 56  
[www.saumurva.com](http://www.saumurva.com)



### Défiscalisation

**La Fondation du Patrimoine** peut vous aider ! Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine pourra vous attribuer un label entraînant la défiscalisation des travaux de restauration de toitures et façades et des clos visibles de la voie publique. Cela concerne : moulins, lavoirs, chapelles, fermes, longères, petits manoirs, fours, fuies, immeubles de caractère... Avec le label de la Fondation du Patrimoine, vous pouvez déduire de votre revenu global imposable : 50 % du montant des travaux de restauration.

6 bis, rue des Arènes - BP 92331  
49023 ANGERS  
02 41 39 48 98  
[paysdelaloire@fondation-patrimoine.org](mailto:paysdelaloire@fondation-patrimoine.org)





## Démarches administratives

### État-civil

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille. Pour toute demande d'actes, s'adresser à la Mairie du lieu d'établissement de l'acte ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### Carte d'identité / Passeports

1- Faire une pré-demande en ligne. Pour cela, vous créez un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr); vous saisissez votre état-civil et votre adresse. Noter votre numéro de pré-demande.

2- Prendre rendez-vous dans une des mairies équipée de bornes biométriques (la plus proche = Saumur 02 41 83 30 76).

3- Rassembler vos pièces justificatives (ancienne carte ou acte de naissance de moins de 3 mois, ancien passeport, une photo d'identité, un justificatif de domicile, un timbre fiscal pour le passeport...).

4- Se présenter au guichet de la mairie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

5- Retirer votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Le passeport d'une personne majeure est valable 10 ans, celle d'un enfant mineur est valable 5 ans.

### Voyage des mineurs à l'étranger

L'autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour un mineur qui voyage à l'étranger sans ses parents. Document en téléchargement sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune Français de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) dans les 3 mois qui suivent son anniversaire. L'attestation délivrée par le Maire est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire)

avant l'âge de 25 ans). Présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Cette journée permet d'informer les jeunes sur leurs droits et leurs devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Elle doit être accomplie entre leur 16<sup>ème</sup> et leur 25<sup>ème</sup> anniversaire. Le recensement citoyen permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

### Élections

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. L'inscription se fait en Mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Présenter une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'un an) et un justificatif ce domicile.

### Feux

Les déchets végétaux secs issus d'une production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts ou d'un paysagiste peuvent être brûlés en dehors des zones urbaines et à une distance supérieure à 30 m de toute habitation ou construction ainsi que des routes et lignes aérienne d'électricité et de téléphone.

01/01 au 15/02 : de 11h à 15h30

01/05 au 31/05 : de 10h à 16h30

16/10 au 30/11 : 10h à 16h30

01/12 au 31/12 : 11h à 15h30

En dehors de ces périodes, le brûlage des végétaux est interdit.

### Chiens

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La détention d'un chien pouvant être dangereux nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une



évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions. Le propriétaire doit demander un permis de détention à la mairie de son domicile.

### Nouvel animal de compagnie (NAC)

La détention d'un NAC n'est soumise à aucune autorisation si l'animal appartient à la liste des animaux domestiques. Une liste définit les animaux dont la détention est soumise à une autorisation préalable. C'est le cas, par exemple, de certains carnivores (hermine, belette, chien de prairie, loutre, etc...), certains oiseaux (colombe, perruche, moineau, etc...), certaines tortues.

### Cartes grises

Avant de circuler sur la voie publique, tous les véhicules terrestres à moteur (voitures, 2 roues et scooters, moto, quad...) doivent être immatriculés. Vous pouvez mandater un professionnel agréé qui fera la démarche pour vous ou faire cette démarche sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) dans le mois qui suit l'acquisition.

### Ouvrages de prélèvement d'eau (puits ou forages)

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins domestiques doit déclarer cet ouvrage en mairie.

### Mes démarches en ligne

Pour simplifier et personnaliser votre relation avec l'administration, vous pouvez utiliser le service des démarches en ligne [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Une réalisation rapide et un suivi facile de vos démarches :

- accédez à toutes vos démarches administratives en ligne,
- visualisez facilement l'état d'avancement de vos démarches,
- dialoguez avec les organismes publics avec lesquels vous êtes en contact.

## Le Foyer socio-culturel



### Tarifs applicables au 01/01/2019

Location pour les habitants de la commune	Été	Hiver
Le vin d'honneur, conférence	50 €	100 €
La journée	150 €	180 €
Les deux jours	230 €	300 €
Location pour les habitants hors commune	Été	Hiver
Le vin d'honneur, conférence	100 €	150 €
La journée	200 €	250 €
Les deux jours	300 €	370 €
Divers		
Heure de ménage	25 €	
Tables (compris dans la location du foyer)	1 €	
Chaises (compris dans la location du foyer)	1,05 € ( par lot de 5)	
Verre	0,10 €	

## Ordures ménagères et déchetteries

### Ordures ménagères

Le ramassage a lieu une fois par semaine, le lundi matin. Prévoez la sortie des bacs la veille. La collecte se fait uniquement en bac, qui ne doivent contenir que des ordures ménagères. Pour les lundis fériés, la collecte est reportée au mercredi.

### Végétaux, gravats, objets encombrants

Ayez le réflexe déchetteries, pour les grands cartons, les encombrants, les déchets dangereux et électriques, ainsi que pour les papiers, le verre et les emballages en grandes quantités.

Déchetterie de Bellevue  
Saint Lambert-des-Levées

Déchetterie du Clos Bonnet  
Saumur

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- le dimanche de 9h30 à 12h (Bellevue uniquement)

### Triez vos déchets

Des points d'apport volontaires sont à votre disposition pour vos emballages, papiers et verre.

Avenue de la Loire  
Rue du Moulin de la Tranchée

**Tout dépôt à l'extérieur des conteneurs est strictement interdit.** Pour vous aider dans votre tri, n'hésitez pas à demander le "Petit guide déchet" et le sac de collecte en Mairie.

### Compostage

Chaque foyer de Saumur Val de Loire peut acquérir un composteur moyennant une participation financière variable en fonction du conteneur retenu (600 l bois, 300 l plastique).

Ayez le réflexe réduction : compostage, broyage, gobelets réutilisables, réemploi, co-réparation...



Contactez Saumur Agglopropreté  
201, boulevard Jean Moulin  
49400 SAUMUR  
02 41 50 44 67  
[www.agglopropre49.fr](http://www.agglopropre49.fr)

## Une commune propre, c'est l'affaire de tous !

La commune de Montsoreau souhaite relever le défi d'une ville encore plus propre et mieux entretenue. Afin d'inciter la population à entretenir les rues et les ruelles autour de leur domicile, il est mis en place un ramassage des déchets verts tous les vendredis matins de l'année (sauf les jours fériés). Les habitants qui ont signé la charte d'engagement avec la commune se voient remettre un sac de 100 litres pour entreposer uniquement les déchets verts. Les Montsoréliens engagés dans cette démarche citoyenne doivent téléphoner, ou bien envoyer un e-mail à la mairie avant le vendredi matin, afin que leurs déchets soient ramassés.

Ramasser les déjections laissées sur la voie publique ou dans les espaces verts, c'est faire preuve d'un peu de civisme et de respect envers les promeneurs et les riverains. Des clinettes sont à votre disposition en Mairie et des sacs sont à votre disposition dans les distributeurs installés Esplanade du foyer, parking de l'Arceau et chemin du Coteau.





## Les associations de Montsoreau

### ADMR les Tuffeaux

110, rue des Prés - SAUMUR  
02 41 52 99 65

### Art et Découverte

Guy PIERRE  
4, rue de la Fontaine  
MONTSOREAU  
02 41 53 79 24

### Association des Parents d'Élèves

Olivier RIQUET  
3, rue des Moulins  
MONTSOREAU  
02 41 52 14 40

### Association Familles Rurales Loire et Coteau

Alain BOREL  
24, place des Diligences  
MONTSOREAU  
02 41 51 99 18

### Club d'Aviron

Cécile REGNIER  
13, rue de la Rompure  
SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES  
02 41 67 44 62

### Club de Motonautisme

Daniel MONNEAU  
30, route de Compostelle  
CANDES-SAINT-MARTIN  
02 47 95 87 71

### Club de Planche à Voile

Alain FORÊT  
8, rue de la Grande Dîme  
VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 51 70 64

### Club de Tennis

Sylvie MORISSEAU  
15, rés. de la Dame de Montsoreau  
MONTSOREAU  
02 41 51 74 09

### La Concorde - Comité des Fêtes

Bernard PELÉ  
7, chemin des Caves  
MONTSOREAU  
02 41 38 15 05

### Entente Communale Sportive Fontevraud-Montsoreau

Denis ALIX  
30, cité de la Lizandière  
FONTEVRAUD-L'ABBAYE  
06 61 76 07 50

### Groupeement de Défense contre les organismes nuisibles de Montsoreau

Sébastien GALLÉ  
9, quai Philippe de Commines  
MONTSOREAU  
06 08 00 07 18

### Ligériana Musicale

Jean-Paul BONDIN  
13, place des Diligences  
MONTSOREAU  
02 41 38 15 77

### Regards sur les terroirs de la Loire

Jean-Paul FRANCHETEAU  
10, quai Alexandre Dumas  
MONTSOREAU  
02 41 38 62 78



### Sauvegarde de Montsoreau

Éric SCHAEFER  
32, rue Jehanne d'Arc  
MONTSOREAU  
06 73 99 77 43

### Société de chasse Turquant-Montsoreau

Danièle RIDEAU  
8, rue des Martyrs  
TURQUANT  
02 41 38 06 01

### Société l'Union

Jacky MARCHAND  
49, rue du Moulin de la Tranchée  
MONTSOREAU  
02 41 38 16 58

### Union des Anciens Élèves de l'École de Montsoreau

Martine BLAIN  
1, rue du Moulin de la Tranchée  
MONTSOREAU  
02 41 51 74 60

### Yoga Bien-être et détente

Sylvie MORISSEAU  
15, rés. de la Dame de Montsoreau  
MONTSOREAU  
02 41 51 74 09

## Téléphones utiles - Administrations et services

### Mairie

24, place des Diligences - MONTSOREAU  
02 41 51 70 15  
[www.ville-montsoreau.fr](http://www.ville-montsoreau.fr)

### Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

7, rue Jehanne d'Arc - MONTSOREAU  
02 41 53 66 00  
[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

### Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

11-13, rue du Maréchal Leclerc  
SAUMUR  
02 41 40 45 50 - [www.saumurvaldeloire.fr](http://www.saumurvaldeloire.fr)

### Gendarmerie

Allée des Merisiers  
FONTEVRAUD-L'ABBAYE  
17 ou 02 41 51 71 03

### Agglobus

28, place de la Gare de l'État - SAUMUR  
02 41 51 11 87 - [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr)

### Maison des Solidarités

25 bis, rue Seigneur - SAUMUR  
02 41 53 02 30  
[www.solidarites.maine-et-loire.fr](http://www.solidarites.maine-et-loire.fr)

### Coordination Autonomie

165, rue Antoine Parmentier  
SAUMUR  
02 41 51 47 50

### Conciliateurs de justice

Permanences : Mairie de Bagneux  
02 41 40 23 70

### ENEDIS (ex E.R.D.F.)

Sécurité - dépannage  
09 72 67 50 49 - [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

### Espace Info Énergie

02 41 20 41 20  
[www.info-energie-paysdelaloire.fr](http://www.info-energie-paysdelaloire.fr)

### France Alzheimer

0800 97 20 97  
[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)

### Maison de l'Emploi Saumur Loire Vallées d'Anjou

02 41 40 45 57  
[www.maisondelemploi-slva.com](http://www.maisondelemploi-slva.com)

### Mission locale du Saumurois

02 41 38 23 45  
[www.mission-locale-du-saumurois.fr](http://www.mission-locale-du-saumurois.fr)

### Office de Tourisme

15, avenue de la Loire - MONTSOREAU  
02 41 51 70 22  
[www.saumur-tourisme.com](http://www.saumur-tourisme.com)

*Pôle Emploi*

660, rue du Chemin Vert - SAUMUR  
39 49 - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

*Portage de repas à domicile*

ASSAD Bourgueil - 02 47 97 73 45  
[www.assad-bourgueil37.fr](http://www.assad-bourgueil37.fr)

*Saur (assainissement)*

71, avenue des Maraîchers - SAUMUR  
02 44 71 05 50 - [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

*Saumur Agglopropreté*

201, boulevard Jean Moulin - SAUMUR  
02 41 50 44 67 - [www.agglopropre49.fr](http://www.agglopropre49.fr)

*S.O.S.Amitié*

02 41 86 98 98 - [www.sos-amitie.com](http://www.sos-amitie.com)

*Service de Soins Infirmiers à Domicile*

02 41 83 85 65

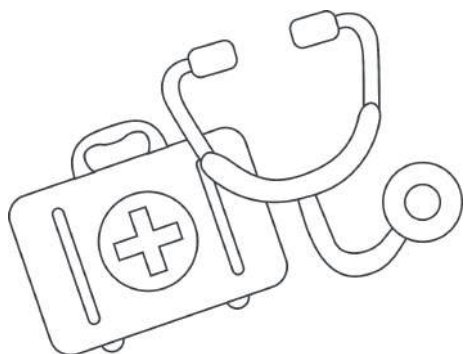
*Télé-assistance des personnes*

(Présence verte)  
0297465123-[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)

*Véolia (eau potable)*

ZA des Sabotiers - Route de Doué-la-Fontaine - GENNES  
09 69 32 35 29  
[www.service-client.veoliaeau.fr](http://www.service-client.veoliaeau.fr)

**Téléphones utiles - Services médicaux**



**Ambulances**

*Ambulances Saumuroises*  
Zone artisanale Prée Bertain - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 51 78 78

**Infirmier(ère)s**

*Cabinet infirmier*  
9, rue de la Bate - TURQUANT  
02 41 51 32 61

*M. N'Guyen*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 38 17 13

*M. Sawadogo*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 38 17 13

**Médecins**

*Docteur Nalin*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 51 72 14

*Docteur Rodriguez*

59, avenue Rochechouart - FONTEVRAUD-L'ABBAYE  
02 41 51 71 09

*Docteur Tardy*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 67 54 04

**Orthophonistes**

*Mme Seurat*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
06 59 47 44 83

**Pédicure-Podologue**

*Mme Annereau-Guédon*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 67 59 85

**Pharmacies**

*Pharmacie Bourgeois*

55, avenue Rochechouart - FONTEVRAUD-L'ABBAYE  
02 41 51 71 13

*Pharmacie de la Loire*

18, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 41 51 72 28

**Psychiatres**

*Docteur Benfardjallah*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
06 44 93 73 05

*Docteur Lebreuilly-Paillard*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
02 49 19 01 29

**Sage-femme**

*Mme Lestienne*

8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE  
06 60 24 84 11

**Hôpital**

*Saumur*

Route de Fontevraud - SAUMUR  
02 41 53 30 30

**Opticiens à domicile**

Aurélie CESBRON - 06 74 42 59 99  
Cyndie MIGLIERINA - 06 15 36 24 39  
[www.lesopticiensmobiles.com](http://www.lesopticiensmobiles.com)

**URGENCES MÉDICALES**

Retrouvez, ci-dessous, l'organisation des Urgences médicales en Maine-et-Loire.

Le soir : de 19h à 8h le lendemain matin,

Le week-end : à partir de samedi midi au lundi 18h.

Vous devrez en cas d'urgence non vitale appeler uniquement le centre départemental de régulation des appels de la médecine générale au numéro suivant : **02 41 33 16 33**.

Vous aurez alors contact avec un médecin généraliste régulateur qui pourra :

- soit vous donner des conseils simples,
- soit envoyer chez vous l'ambulance, les pompiers ou le SAMU pour les cas graves,
- soit vous mettre en relation directement avec le médecin généraliste de garde présent à côté de l'entrée des Urgences de Saumur.

Nous rappelons que l'appel au centre 15 (SAMU) est strictement réservé aux urgences majeures et vitales et qu'il est prioritaire de ne pas occuper la ligne téléphonique injustement.





## Téléphones utiles - Commerces

### Alimentation

#### Vivéco

12, place du Mail - 02 41 51 45 17

### Antiquités / Galeries d'Art

#### Alan Reuilliez

3, quai Ph. de Commines  
06 73 89 80 42

#### Anges et Démons

2, rue Jehanne d'Arc - 06 03 56 09 26

#### Comptoir des Isles

9, rue des Abbesses - 02 41 38 18 39

#### Antiquités Lafourcade

22, Haute Rue - 02 41 50 72 12

#### Le 2

2, place du Mail - 09 51 13 66 47

### Bar / Brasserie / Tabac-presse

#### Le Lion d'Or

1, place du Mail - 02 41 51 70 12

### Bar / Brasserie

#### Le Mail - PMU

13, place du Mail - 02 41 51 73 29

#### Le P'tit Bar

3, place du Mail - 02 41 51 72 45

### Boucherie / Charcuterie / Traiteur

#### Boucherie les Bateliers

8, place du Mail - 02 41 51 70 37

#### SARL Branchereau

31, avenue de la Loire - 02 41 51 70 02

### Boulangerie / Pâtisserie

#### Boulangerie-Pâtisserie Besnard

5, avenue de la Loire - 02 41 51 73 32

### Cavistes / Viticulteurs

#### Cave de la Motte

3, rue des Abbesses - 02 41 51 29 87

#### Domaine des Ditonniers

17, quai Ph. de Commines  
02 41 38 16 55

#### Domaine de la Paleine

4, rue du Port au Vin - 02 41 38 39 51

#### Domaine de la Perruche

29, rue de la Maumenière  
02 41 51 73 36



#### Marché des Vins de Loire

Chemin des Caves - 02 41 38 15 05

### Coiffure / Bien-être / Spa

#### Harmonie du corps énergie

2, rue des Abbesses - 02 41 59 28 12

#### Le Salon

5, rue de l'Église - 02 41 38 14 14

#### Sent-Bon Spa

9, avenue de la Loire - 02 41 50 18 21

### Garage automobile

#### Agence Lardier (Agence Renault)

37, avenue de la Loire - 02 41 51 70 32

### Taxi

ABS Taxi Foucher - 06 07 79 79 33

## Téléphones utiles - Artisanat / Professions agricoles

### Artisanat d'art

#### Flocom

17, rue Jehanne d'Arc - 06 64 46 75 89

#### La Ringlette

3, avenue de la Loire - 06 05 15 12 71

### Taille de pierre / Maçonnerie

#### Beutier Frères

Avenue de la Loire  
02 41 67 32 17 / 02 41 67 41 95

### Champignons / Mycélium

#### Compost'elle

Avenue de la Loire - 06 31 45 24 16

#### Le Saut aux Loups

Avenue de la Loire - 02 41 51 70 30

### Pommes et poires bio

#### J.M. Lemoine

Rue de la Bonnardière - 02 41 51 49 91

### Pommes / asperges / sapins

#### Val'Anjou

Avenue de la Loire - 02 41 51 70 35

## Les commerçants abonnés du marché hebdomadaire

Tous les dimanches matin de 9h à  
13h sur la Place du Mail

### Bijoux

#### Ghislaine Chezeaux

Les Basses Rivières - VIVY

### Champignons

#### Compost'elle

Avenue de la Loire - MONTSOREAU

#### Aux saveurs d'Alex

458 bis rue St Léonard - ANGERS

### Charcuterie / Traiteur / Volailles

#### Lysiane Bozec

10, rue de Claunay - MESSEMÉ

#### SARL Branchereau

31, avenue de la Loire - MONTSOREAU

#### SAS Poule & Rôti

1 bis, chemin de la Gravelle - SEUILLY

### Fromages

#### L'Alpage Fromagerie

Halles de la Roseraie - ANGERS

#### Fromagerie du Haut Crué

Le Haut Crué - SAINT-MARÇOLLES

### Fruits / Légumes

#### Jérôme Baron

2, rue Piageau - VARENNES-SUR-LOIRE

#### Mickaël Beaujon

Russé - ALLONNES

#### Yoann Frescheville

La Croix du Chaux - ALLONNES

#### Gwénaëlle Soriano

Boire des Planches - ST MARTIN-DE-LA-PLACE

### Fruits secs / Olives

#### Yann Perrochon

235, rue F.Vest - LES PONTS-DE-CÉ

### Fleurs / Plantes

#### Yoann Gaudin

7, rte Croix de Mission - CIZAY-MADELEINE

### Miel

#### Betty Crha

18, rue de la Croix Rouge - GIZEUX

### Poissons / Fruits de mer

#### SARL Common et fils

Le Haut Bessac - NEUILLÉ

#### Philippe Rousselot

12, rue de la Sablière - LA TREMBLADE

## et... le tourisme



### Camping

*L'Isle Verte*\*\*\*\*

Avenue de la Loire - 02 41 51 76 60

### Chambres d'hôtes

*La Fauvette (toute cabanée)*

Quais de la Loire - 06 08 93 85 61

*Gîtes de Loire*

18, quai Al. Dumas - 02 41 51 75 70

*Mme Francheteau*

10, quai Al. Dumas - 02 41 38 62 78

*Mme Ménagé*

31, rue du Port - 02 41 51 49 65

### Gîtes flottants

*L'Étoile qui rit*

Quais de la Loire - 06 21 51 82 81

### Hôtels

*Le Bussy*\*\*\*

4, rue Jehanne d'Arc - 02 41 38 11 11

*La Marine de Loire*\*\*\*\* Hôtel et Spa

9, avenue de la Loire - 02 41 50 18 21

### Meublés de tourisme

*Domaine de Chaumont*

Chaumont - 06 50 80 69 39

*Le Domaine du Parc*

4, rue des Moulins - 02 41 38 82 28

*Douceur de Loire*

12, rue Françoise de Maridor  
06 32 16 24 13

*Gîtes de Loire*

18, quai Alexandre Dumas  
02 41 51 75 70

*La Grande Maison*

9, avenue de la Loire - 02 41 50 18 21

*Léa et Léon*

12, rue de l'Église - 06 79 13 19 09

*Jacky Lhommedé*

19, rue de la Maladrerie  
02 41 38 67 57

*Le Logis des Abbesses*

4, rue André Obey - 06 13 08 13 68

*La Maison Haute*

1, Haute Rue - 06 81 60 56 52

*Le Moulin de la Perruche*

15, rue des Moulins - 02 41 38 59 61

*Les Orchidées*

14, quai Philippe de Commines  
02 41 40 10 90

*La Petite Maison Bleue*

20, Haute Rue - 02 41 50 72 12

*G. Robin*

3, ruelle Marie de Chateaubriand  
06 08 28 27 45

*Le Seize*

16, rue Jehanne d'Arc - 02 41 40 63 68

*Bertille Simon*

23, place des Diligences - 06 20 41 50 49

### Restaurants

*Péniche Aigue-Marine*

Quai Alexandre Dumas  
02 41 38 12 52

*L'Amarante et la Belle Adèle*

Quais de la Loire - 02 47 95 80 85

*Caza Pizza*

Parking face au pont - 06 32 09 79 54

*La Cave du Saut aux Loups*

Avenue de la Loire - 02 41 51 70 30

*La Dentellière*

15, quai Philippe de Commines  
02 41 52 41 68

*Diane de Méridor*

12, quai Philippe de Commines  
02 41 51 71 76

*Fleur de Sel*

4, quai Philippe de Commines  
02 41 40 82 99

*Jean 2*

Château de Montsoreau  
02 41 67 12 60

*Le Lion d'Or*

1, place du Mail - 02 41 51 70 12

*Le Mail*

13, place du Mail - 02 41 51 73 29

*Le Montsorelli*

5, rue Jehanne d'Arc - 02 41 51 70 18

*Le 2*

2, place du Mail - 09 51 13 66 47

*Le P'tit Bar*

3, place du Mail - 02 41 51 72 45

### Sites touristiques

*L'Amarante et la Belle Adèle*

Quais de la Loire - 02 47 95 80 85

*Loire Vins Aventure*

Quais de la Loire - 06 21 51 82 81

*Champignonnière du Saut aux Loups*

Avenue de la Loire - 02 41 51 70 30

*Château de Montsoreau*

Passage du Marquis de Geoffre  
02 41 67 12 60

*Maison du Parc*

15, avenue de la Loire - 02 41 38 38 88

*Marché des Vins de Loire*

Chemin des Caves - 02 41 38 15 05



Directeur de la publication : Gérard PERSIN, Maire.  
Réalisation : Commission Communication.  
Couverture : FTC Communication  
Pages intérieures : Mairie de Montsoreau  
Impression : ImprimerieFLYER.com  
Edité en 500 exemplaires.